

14 FÉVRIER 1944, LA FIN DE L'ÉCOLE DES CADRES DE DRAIX

D'UN HAMEAU ABANDONNÉ
À UN LIEU D'ART ET DE MÉMOIRE

ARCHIVES4 DÉPARTEMENTALES



Ici, la nuit du 14 février 1944
une colonne nazie investit la ferme BELON,
arrête les onze participants d'une école
de formation de cadres de la Résistance
et dynamite le bâtiment.

SOMMAIRE

PRÉSENTATION / P.4

HISTOIRE D'UNE OCCUPATION ET D'UN ABANDON / P.6

L'ÉCOLE DES CADRES DU MAQUIS / P.20

14 FÉVRIER 1944 : L'ATTAQUE DE LA FERME BELON / P.32

MANFRED ET LE MAQUIS FORT-DE-FRANCE / P.54

UN « REFUGE D'ART » AU LIEU-DIT BELON / P.78



Ici, la nuit du 14
une colonne nazie investit la
rête les onze participants
formation de cadres de la
dynamite le bâtiment.

En 2020, les Archives départementales proposent une exposition intitulée « Lieux abandonnés ». Des villages devenus fantômes témoignent de l'exode rural à partir de la première moitié du XX^e siècle, abandonnant ainsi villages, hameaux, fermes isolées. Parmi ces lieux photographiés en 2019 se trouve Belon, au nord de Draix. Ce hameau est, comme la plupart des lieux abandonnés, en ruine ; pourtant un bâtiment a été restauré et il est devenu un site où sont honorés art et mémoire.

La « ferme Belon », inhabitée depuis les années 1920, a en effet été le théâtre d'un des nombreux drames qui se sont noués dans le département à la veille de la Libération. Le 14 février 1944, le bâtiment, qui abritait depuis peu l'École des cadres du maquis mise en place par les Mouvements Unis de la Résistance au niveau régional et dirigée par Gérard Pierre-Rose, dit « Manfred », est investie par deux colonnes de l'armée allemande. Les jeunes maquisards sont arrêtés, la ferme incendiée.

Aujourd'hui propriété du musée Gassendi de Digne-les-Bains, Belon n'est plus un lieu abandonné et encore moins oublié. Étape de chemins de randonnées¹ où sont rappelés par une plaque commémorative les événements de février 1944, le bâtiment a fait l'objet d'une restauration complète et conserve maintenant une œuvre de la collection hors les murs du musée Gassendi. Elle est en effet un des neuf « Refuges d'art » qui abritent une œuvre de *land art* de l'artiste britannique Andy Goldsworthy.

Ainsi, le destin de la ferme Belon permet à lui seul d'aborder plusieurs thématiques de l'histoire des Basses-Alpes qui sont l'objet de cette publication : le phénomène de l'exode rural, la Résistance et la réappropriation culturelle et artistique de lieux abandonnés.

¹ Arch. dép. AHP, Doc 02 072, Vesian Hélène, *Les chemins de la liberté, sur les pas des résistants de Haute-Provence. Guide de découverte par les chemins*, 2004.



BÂTIMENT BELON RESTAURÉ, COLLECTION SYLVIE DEROCHE, 2020.

Histoire d'une occupation et d'un abandon

Aux XIII^e et XIV^e siècles, l'enquête comtale de Charles 1^{er} d'Anjou (1252 et 1278)¹ et celle de Robert d'Anjou par Léopardo da Foligno (1332)² signalent que le territoire de la commune actuelle de Draix porte les noms de « Castro de Roca et Draix » puis « Castrum de Roca et de Drasio ». Les deux fiefs auraient été fusionnés en un seul au XV^e siècle. Bellon fait partie du fief de La Roche, dont la Rouine est village principal, lequel est surmonté des ruines d'une tour féodale du XI^e siècle.

En 1695, un dénombrement de population³ comptabilise à Belon une trentaine de personnes, dont trois tisseurs à draps et un lieutenant de juge.

Le cadastre napoléonien de 1830 atteste la présence de quatre bâtiments dans ce qui y est nommé le « Clot de Belon ». La ferme du même nom correspond aux parcelles A 147 à A 155⁴. En 1830, c'est Pierre Paul Chaussegros qui la possède et cette famille en reste propriétaire jusqu'en 1920.

La ferme ayant été incendiée en 1944, un dossier de dommages de guerre a été déposé⁵. Celui-ci permet d'apprendre que la ferme a été acquise en 1920 par Jean-Baptiste Martin.

Les différents recensements, réalisés tous les cinq ans, montrent que la commune de Draix tombe de 150 habitants en 1846 à 35 en 1936 : elle perd une trentaine d'habitants tous les trente ans. Dans le hameau de Belon, le nombre d'habitants oscille entre 11 au maximum (1886) et 2 en 1926.

En 1830, le propriétaire de la ferme Belon, Pierre Paul Chaussegros, y réside effectivement. D'après les dénombrements et divers actes d'état civil, la résidence par cette famille est confirmée jusqu'en 1891.

En 1896, une famille Bonnet, originaire de la Penne, commune de Tartonne, derrière le col de la Ciné, y est installée. Elle apparaît par la suite à Draix.

En 1901 et 1906, c'est la famille Richaud qui habite probablement à Belon. Les recensements ultérieurs montrent l'abandon progressif, quoique irrégulier, de la ferme. En effet, elle n'est plus occupée en 1921 : la famille Martin, propriétaire à partir de 1920, n'y a jamais résidé. En 1926, si la famille Chailan-Martin est signalée, il ne s'agit dans ce cas que d'une occupation temporaire, vraisemblablement en lien avec la garde estivale de troupeaux. De fait, Marceau Martin est recensé en 1926 à la fois à La Javie et dans le hameau de Belon à Draix. Son grand-père André (Toussaint) Chailan est recensé avec son épouse chez son fils au Brusquet en 1921 et 1931.

Dans le procès-verbal de gendarmerie rédigé pour constater les dégâts provoqués par l'attaque de 1944, Rosa Martin, épouse d'André, témoigne qu'elle et sa famille n'ont jamais habité la ferme devenue une grange à foin et une bergerie. Belon est alors une « campagne » pour les troupeaux.

¹ Arch. dép. AHP, Doc 03 957, Pecout Thierry (dir.), *L'enquête générale de Léopardo da Foligno dans la baillie de Digne* (septembre-novembre 1332), 2012.

² Arch. dép. AHP, 8 00 177, Baratier Edouard, *Enquête sur les droits et revenus de Charles 1^{er} d'Anjou en Provence (1252 et 1278)*, 1969.

³ Arch. dép. AHP, Edep 072/GG02, dénombrement des habitants de Draix par familles, 1695.

⁴ Arch. dép. AHP, 3 P 0177, cadastre napoléonien, 1830.

⁵ Arch. dép. AHP, 12 W 81, dommages de guerre, procès-verbal de gendarmerie, 16 juillet 1944.

3^{me} page

NUMÉRO D'ORDRE			NOMS DE FAMILLE	PRÉNOMS	TITRES, QUALIFICATIONS, état ou profession et fonctions.	ÉTAT CIVIL des habitants.					OBSERVATIONS.			
général.	des rues, villages, hameaux, etc.	des ménages.				SEXES		Mariage.	Veuve.	Filles mariées.		Veuves.	Age	
			masculin.	féminin.										
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
59	Draix	13.	Lyon	fortune	"	1	"	"	"	"	"	7ans		
60		14	Couvers	Delphine	"	"	"	"	"	"	"	53ans		
61			tratelbas	Joseph	Cultivateur.	"	1	"	"	"	"	35ans		
62.			Lyon	Marianne	"	"	"	"	"	"	"	27ans		
63			tratelbas	Virginie	"	"	"	"	"	"	"	18ans.		
64			tratelbas	Melanie Delaive	"	"	"	"	"	"	"	6ans		
65			tratelbas	Cécile	"	1	"	"	"	"	"	3ans		
66		15	maurel	Victor	Cultivateur.	"	1	"	"	"	"	27ans		
67			Pippert	Delphine.	"	"	"	"	"	"	"	28ans		
68	Belon	16.	Chaussegros	Pierre Paul	Cultivateur.	"	1	"	"	"	"	11ans		
69			Nicolas	Judith	"	"	"	"	"	"	"	10ans		
70			Chaussegros	Jean Baptiste	"	1	"	"	"	"	"	9ans		
71			Chaussegros	Marie	"	"	"	"	"	"	"	18ans		
72			Chaussegros	Bonmarin	"	1	"	"	"	"	"	15ans		
73			Chaussegros	Lazare	"	1	"	"	"	"	"	13ans		
74			Chaussegros	Eugène	"	1	"	"	"	"	"	11ans		
75			Chaussegros	Joseph	"	1	"	"	"	"	"	7ans		
76			Chaussegros	Alexandrine	"	"	"	"	"	"	"	6ans.		
77	Belon	17	Bonnet	André	Cultivateur.	"	1	"	"	"	"	62ans		
78			Bonnet	Antoine	id.	"	1	"	"	"	"	33ans		
79			Marceau	Delphine	"	"	"	"	"	"	"	35ans		
80			Bonnet	Jean Baptiste	"	1	"	"	"	"	"	28ans		
81			Bonnet	Raphaël	"	1	"	"	"	"	"	31ans		
82.			Bonnet	Rose	"	"	"	"	"	"	"	15ans		
83			Bonnet	André	"	1	"	"	"	"	"	13ans		
84			Bonnet	Antoinette	"	"	"	"	"	"	"	9ans.		
85			Bonnet	Virginie	"	"	"	"	"	"	"	7ans		
86			Bonnet	André	"	1	"	"	"	"	"	5ans		
87			Bonnet	Joseph	"	1	"	"	"	"	"	2ans.		

Nota. Inscriptions nominatives.....
Inscriptions en bloc.....

29

DÉSIGNATION		NUMÉROS par quartier, village, hameau ou rue.			NOMS DE FAMILLE	PRÉNOMS	Année de naissance	LIEU de naissance	NATIONALITÉ	SITUATION par rapport au chef de ménage	PROFESSION	Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire : patrons. Pour les employés et ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie.		
des quartiers, villages ou hameaux.	des rues dans les villes.	des maisons	des ménages	des individus									1	2
Quartier			10	11	31	Loussaint	Alfred	1872	Médons	F	gendre	propriétaire		
					32	Loussaint	Férent	1873	Draix	F	petit-fils	seigneur		
					33	Loussaint	Théodore	1874	Draix	F	petit-fils	"		
Village			11	12	34	Brotabas	Lucienne	1876	Draix	F	épouse	propriétaire		
					35	Brotabas née Bolognon	Marguerite	1876	Arbonne	F	épouse	seigneur		
					36	Giraud née Boudier	Marguerite	1879	Arbonne	F	petite-fille	"		
(suite)			12	13	37	Giraud	Lucienne	1881	Belgique	F	général	cultivateur		
					38	Pellé	Paul	1887	Draix	F	chef de ménage	agriculteur		
					39	Pellé née Bournel	Kélie	1884	Arbonne	F	épouse	propriétaire	cultivateur	
Quartier			13	14	40	Pellé	Henri	1889	Draix	F	chef de ménage	propriétaire	cultivateur	
					41	Pellé	Marie	1894	Belgique	F	épouse	seigneur		
					42	Pellé	Mirabelle	1895	Draix	F	petite-fille	"		
de			14	15	43	Samas	Jean	1899	Belgique	F	beau-père	propriétaire	cultivateur	
					44	Bornel	Joseph	1886	Draix	F	chef de ménage	cultivateur		
					45	Bornel née Richard	Marie	1892	Belgique	F	épouse	seigneur		
la			14	15	46	Bornel	Paul	1922	Draix	F	petit-fils	"		
					47	Bornel	Suzanne	1923	Draix	F	petite-fille	"		
					48	Bornel	René	1925	Draix	F	petit-fils	"		
Rouine			15	16	49	Bornel née Barbater	Caroline	1864	Draix	F	mère	"		
					50	Gerauld	François	1872	Draix	F	chef de ménage	propriétaire	cultivateur	
					51	Gerauld née Ripart	Rose	1869	Arbonne	F	épouse	seigneur		
de			16	18	52	Martin née Bornel	Appolonia	1889	La Javie	F	chef de ménage	propriétaire	cultivateur	
					53	Martin	Fernand	1900	La Bouque	F	petit-fils	"		
					54	Martin	Henri	1909	La Bouque	F	petit-fils	seigneur		
Quartier			18	19	55	Legout	Etienne	1891	Draix	F	chef de ménage	cultivateur		
					56	Legout née Boudier	Marie	1892	Belgique	F	épouse	seigneur		
					57	Legout	Marie-Louise	1894	Draix	F	petite-fille	"		
Pommerais			18	19	58	Legout	Thérèse	1895	Draix	F	petite-fille	"		
					59	Legout née Ripart	Rose	1890	Draix	F	mère	"		
de Bellon			19	19	60	Chailion	Antoine	1850	Arbonne	F	chef de ménage	cultivateur		
					61	Martin	Marcus	1911	La Javie	F	petit-fils	seigneur		

DÉSIGNATION		NUMÉROS par quartier, village hameau ou rue			NOMS DE FAMILLE	PRENOMS	Année de naissance	LIEU de naissance	NATIONALITÉ	SITUATION par rapport au chef de ménage	PROFESSION	Pour les patrons, chefs d'entreprise, ouvriers à domicile, inscrire : patrons. Pour les employés et ouvriers, indiquer le nom du patron ou de l'entreprise qui les emploie.		
des quartiers, villages ou hameaux.	des rues dans les villes.	des maisons	des ménages	des individus									1	2
					301	Barras	J. Baptiste	1871	Javie	Français	chef de ménage	cultivateur		
					302	Barras	Marie-Judith	1878	Charles	d. -	épouse	d. -		
					303	Barras	Rose-Marie	1912	Javie	d. -	petite-fille	d. -		
					304	Barras	François	1914	d. -	d. -	petite-fille	d. -		
					305	Barras	Jean-Baptiste	1920	d. -	d. -	petit-fils	d. -		
					306	Cluzet	Jean-Antoine	1866	d. -	d. -	chef de ménage	cultivateur		
					307	Cluzet	Marie-Émile	1866	d. -	d. -	épouse	cultivateur		
					308	Cluzet	Pierre-Antoine	1906	d. -	d. -	petit-fils	d. -		
					309	Cluzet	Simon-Jean	1908	d. -	d. -	d. -	d. -		
					310	Chabot	Réal-Marcel	1894	Vernet	d. -	domestique	d. -		
					311	Bonnet	Jean-Baptiste	1860	Arbonne	d. -	chef de ménage	propriétaire		
					312	Bonnet	Rose-Louise	1874	Javie	d. -	épouse	d. -		
					313	Martin	J. Baptiste	1878	d. -	d. -	chef de ménage	cultivateur		
					314	Martin	Rosa	1881	Arbonne	d. -	épouse	menagère		
					315	Martin	André	1904	Javie	d. -	petit-fils	étudiant		
					316	Martin	Marie	1905	d. -	d. -	petite-fille	menagère		
					317	Martin	Maurice	1908	d. -	d. -	petit-fils	cultivateur		
					318	Martin	Marcus	1911	d. -	d. -	d. -	d. -		
					319	Martin	Marthe	1912	d. -	d. -	petite-fille	d. -		
					320	Martin	Lydie	1915	d. -	d. -	d. -	d. -		
					321	Martin	André	1917	d. -	d. -	d. -	d. -		
					322	Martin	Marie-Émile	1920	d. -	d. -	d. -	d. -		
					323	Martin	Jeanne	1920	d. -	d. -	d. -	d. -		
					324	Martin	Laure	1923	d. -	d. -	d. -	d. -		
					325	Ripert	René	1897	d. -	d. -	chef de ménage	propriétaire	cultivateur	
					326	Ripert	Antoine	1903	Arbonne	d. -	épouse	d. -		
					327	Ripert	Georgette	1905	Javie	d. -	petite-fille	d. -		
					328	Ripert	Quotave	1908	d. -	d. -	épouse	cultivateur		
					329	Roche	Joseph	1867	d. -	d. -	chef de ménage	d. -		
					330	Roche	Victorine	1882	Arbonne	d. -	épouse	d. -		

« Au moment où l'incendie s'est déclaré, il y avait
« environ deux mille kilos de foin dont douze cents kilos
« étaient destinés au ravitaillement général.
« Le 14 février 1944, les troupes Allemandes étant venues
« faire une opération de police dans le pays et ayant
« trouvé un groupe de réfractaires cachés dans cette maison,
« l'ont incendié.
« Nous avons toujours ignoré la présence de ces jeunes,
« car mon mari demeurait dans l'autre maison située
« dans le quartier dit "le Bas-Belon", environ à un kilomètre
« cinq cents de celle incendiée. De plus, mon mari est presque
« aveugle, ce qui fait qu'il ne les avait jamais vus. Ma maison
« a été brûlée en grande partie. Sur 7 pièces la composant, il ne
« reste plus que 3 pièces qui n'ont pas souffert du feu. Le toit
« qui la recouvrait est presque complètement effondré. Seuls les deux
« murs extérieurs situés en largeur et les cheminées se trouvant au
« sous-sol n'ont pas souffert. J'évalue les dégâts causés à la somme
« de 20.000 fr »

Cecture faite, persiste et signe: Martus
2: à 9h.30' de Monsieur Pélator, Henri, 45 ans, cultivateur
demeurant à la Ruine, Commune de Draix, qui nous déclare:
« Le 14 février 1944, vers 6 heures, comme je me levais, j'ai
entendu crépiter des coups de feu provenant de la direction de la
ferme du "Haut Belon".

J'ai ouvert les volets, à ce moment j'ai aperçu un
groupe d'Allemands qui venait de rassembler un groupe de
jeunes gens dans le pré en face de cette ferme. Quelques
instants après les Allemands ont mis le feu à la ferme, au moyen
de grenades et l'incendie l'a détruite en partie.

Je n'ai jamais vu cette maison habitée. Elle appartient
à la famille Martin de la Javie depuis quelques années.

*Suspect
pas de valeur
pas de valeur*

Le propriétaire n'a jamais habité cette ferme depuis son
acquisition, car elle n'était plus habitable. Je ne puis vous dire
combien il pouvait y avoir de foin dans le grenier, mais à mon avis,
la quantité devait être minime, car les champs sont incultes.

Je ne puis vous dire à combien les dégâts peuvent être évalués.
La maison ne contenait aucun meuble, aucune récolte, sauf les
quelques centaines de kilos de foin que les greniers pouvaient contenir.
La maison n'était plus entretenue, elle tombait en ruine, donc
je ne puis vous donner aucune estimation, sur les dégâts causés
par cet incendie.

Cecture faite, persiste et signe: Pélator
3: à 10h. de Monsieur Bonnet, Joseph, 58 ans, maire de
la Commune de Draix, demeurant au hameau de la Ruine (B.A.)
qui nous déclare à son domicile:

« Le 14 février 1944, vers 6 heures j'étais chez moi, quand
tout à coup, j'ai entendu des coups de feu provenant de la ferme du
"Haut Belon" appartenant à la famille Martin de la Javie.
Je me suis mis à la fenêtre et au moyen de jumelles j'ai
aperçu des Allemands qui avaient rassemblés un groupe de jeunes
gens, dans le pré en face de la ferme. Quelques instants après les
Allemands ont mis le feu à la ferme au moyen de grenades, et
celle-ci, a été en partie incendiée. Après ils sont parties en
emmenant leurs prisonniers.

Je suis depuis ma naissance à la Ruine. Je n'ai
jamais connue cette ferme habitée, elle servait plutôt de bergerie.

La famille Martin a acheté cette ferme en feu après la guerre
de 1914. Mais voilà quelques années, qu'elle ne fait plus de récolte,
sauf un peu de foin qu'elle ramasse, mais cette récolte est de peu
d'importance. Quand les Allemands ont incendié la maison, il pouvait
y avoir 100 kilos de foin dans les greniers, il n'y avait ni bétail
ni outil aratoire.

Draix le 4/10/48

Ayant toujours été Draix je me souviens depuis mon jeune âge avoir vu Monsieur Martin Jean Baptiste tenir son troupeau à la campagne de Bellon.

Je crois qu'il serait très utile pour Monsieur Martin que sa campagne soit reconstruite au ~~plutôt~~ car cela lui est indispensable pour ses récoltes et son troupeau

↓
récolte de
foin
seulement.

Lyons Louis

STITUTION AGRICOLE. 12/4/45

TEMENT DES BASSES-ALPES. AR.3057AG

NE DE DRAIX. Double

TRE DU 7 FEVRIER 1944.

ISTRE : 1°.-

Monsieur Jean Baptiste MARTIN, âgé de 66 ans, marié père de II enfants vivants, Propriétaire de la ferme du " Bellon ".

Demeurant avec son épouse et un fils au Chaudol près La Javie. (B;A;).

OBJET SINISTRE :

Un corps de bâtiment au lieu dit le " Bellon " sur la Commune de Draix. Ce bâtiment situé à 1 heure 1/2 environ de marche de la Javie et à 1/2 heure de marche environ de Draix, est relié à ces deux communes par un sentier muletier en mauvais état. La propriété de Monsieur MARTIN, présente un réel intérêt au point de vue pastoral.

DESCRIPTION DU SINISTRE :

Le 7 Février 1944, un détachement Allemand opéra un coup de main contre le bâtiment sus désigné qui abritait un camp de réfractaire. Avant de quitter les lieux après pillage, le feu fut mis à la propriété de Monsieur MARTIN.

CONSTITUTION ANTERIEURE :

Le bâtiment était à usage multiple (logement, bergerie, grange) et couvrait une superficie d'environ 250 m² 00. Le propriétaire ignore la date de construction et aucun élément d'appréciation ne nous permet de la situer.

- L'état d'entretien laisse à désirer, cependant cette ferme était utilisée normalement et servait de logement au berger.

COMPOSITION :

- Au rez-de-chaussée : De vastes bergeries et des caves.
- Au premier étage : Pour la face Nord et au rez-de-chaussée, pour la face Est, la Salle commune - une chambre à grain et deux chambres à coucher.
- Légèrement surélevée par rapport à ces pièces et sur la face Sud se trouve une grande bergerie voutée.

- Le bâtiment est couvert en tuiles rondes.
- La charpente est en mélèze sans assemblages.
- Les murs ont de 0,40 à 0,50 d'épaisseur et sont en maçonnerie de moellons hourdés au mortier de sable et chaux.
- Les cloisons sont en briques pleines.
- Les planchers sont en bois avec carrelage en tomettes posées sur coulés au plâtre.
- Les menuiseries sont en bois divers avec prédominance de mélèze.
- Les faces intérieures des murs et cloisons sont enduites à la chaux sans finition, ni luxe.
- Les façades extérieures sont crépis sur environ 1/3 de leurs surfaces.

CONSTAT :

Le constat des dégâts a été effectué le 12 Avril 1945, La visite des lieux a permis d'établir ci-dessous une estimation des pertes immobilières et de constater que la déclaration des pertes mobilières n'est nullement exagérée.

ESTIMATION DES PERTES SUBIES :

a) MOBILIERS. - (Eléments d'exploitation agricole)

- 1 charrue fixée à 2 socs.
- 1 serpe.
- 1 hache.
- 1 pelle.
- 1 pioche.
- 1 échelle de 3 mètres.
- 6 draps de culture.
- 12 sacs.
- 36 mètres ratelier.
- 8.000 kilogs de fourrage. → (voir rapport de gendarmes)
- 1.600 francs d'argent liquide volé.

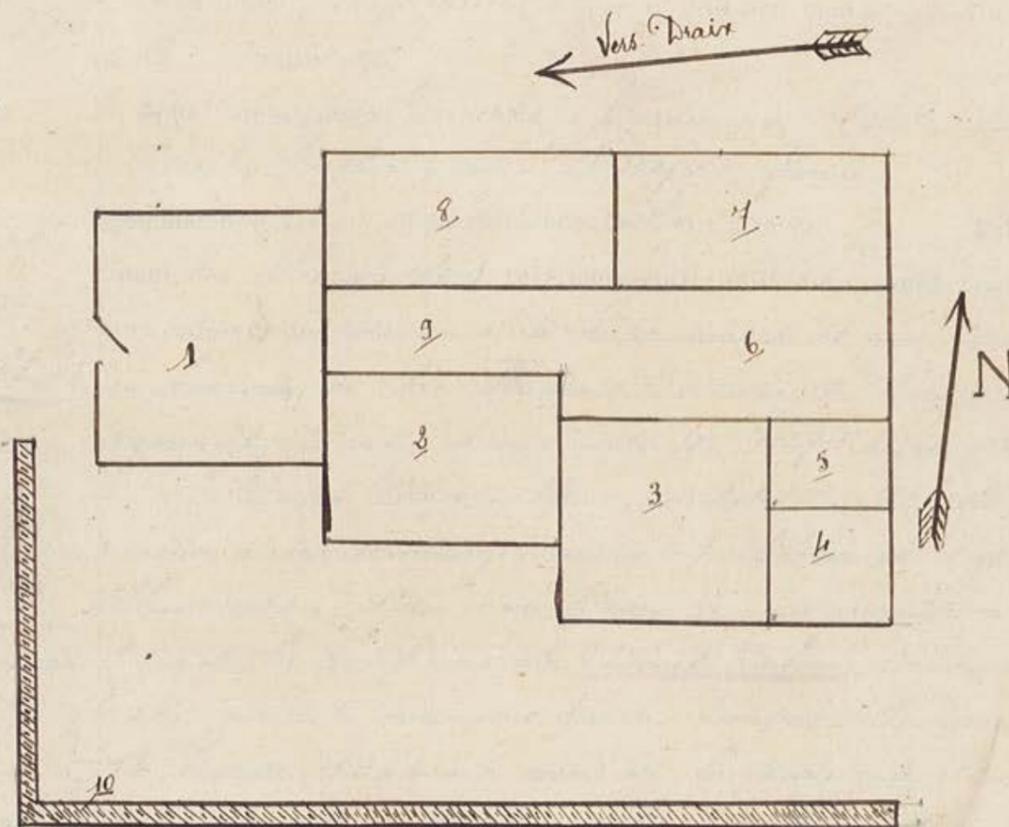
Les pertes ci-dessus désignées sont évaluées à la somme de 35.000,00

b) PERTES IMMOBILIERES.

Pour :	Couverture et charpente.		
	250 m ² 00 à 300,00	75.000,00	
	: Plancher et carrelage.		
	250 m ² 00 à 350,00	87.500,00	
	: Maçonnerie de moellons.		
	240 m ² 000 à 800,00	192.000,00	

*Visite au lieu du 26 Octobre 1948
L'indemnité abandonnée par le demandeur s'élève à 500.000 francs*

Croquis d'état des lieux



Légende.

1	Cuisine non brûlée
2	Chambre non brûlée
3	Chambre brûlée
4	Pigeonnier pigeonnier
5	Pédant brûlé
6	Grenier brûlé
7	Grenier brûlé
8	Grenier brûlé
9	Couloir brûlé
10	Mur extérieur
	Echelle 1/300 ^{ème}

E N Q U E T E

sur la propriété sise à Draix au lieu dit " Bellon ", appartenant à M. M A R T I N Jean - Baptiste, demeurant à La Javie, hameau de Chaudol.

De l'enquête à laquelle il a été procédé, le 26 octobre 1948, par MM. COURAGEUX, Chef du Service des Dommages d'Occupation et ROUX Paul, Agent de ce même Service, il résulte que la propriété de " Bellon ", sise à Draix et appartenant à M. MARTIN Jean-Baptiste, demeurant à La Javie, hameau de Chaudol, a été partiellement incendiée, par représailles, le 7 février 1944, par un détachement allemand, après capture des Maquisards qui s'y cachaient.

Cette ferme, isolée en montagne entre le village de Draix et La Javie, n'est accessible de ces localités que par un sentier de traverse non entretenu.

Elle comprend un ensemble de bâtiments, dont les deux plus anciens sont sans toitures et en ruines. L'origine de ces constructions paraît remonter à plusieurs siècles (avant 1840, d'après le dossier de l'intéressé). Elles abritaient, paraît-il, autrefois, 3 familles.

Par ailleurs, il a été confirmé aux enquêteurs, sur les lieux à Draix, que la ferme de "Bellon" n'était plus habitée depuis longtemps et qu'elle ne contenait plus, pour les motifs ci-après, ni mobilier à usage familial, ni instruments aratoires.

Le bâtiment principal, incendié seulement dans sa partie centrale et notamment du côté nord (grange et bergerie), laisse encore apparaître des restes de poutres calcinés dans les murs roussis. La toiture est mêlée aux débris amoncelés sur le sol. Les pièces du rez-de-chaussée au sud et à l'ouest (2 cuisines et 2 bergeries) ont été épargnées par le feu. Les voûtes des 2 grandes bergeries construites au mortier sont

encore en bon état et peuvent continuer à être utilisées, normalement, comme avant le sinistre, pour recevoir 200 à 300 moutons.

La cuisine (côté ouest) est utilisée comme grange et contient environ 1.200 à 1.500 Kgs de foin. Au-dessus de cette ancienne cuisine, se trouve une pièce également épargnée par l'incendie. Sa porte d'entrée, du côté nord, était solidement fermée.

Les vastes champs qui entourent les bâtiments sont partout incultes.

Complètement délaissée au point de vue agricole, ainsi que l'atteste l'absence de matériel et le manque général d'entretien, la ferme de "Bellon" n'a conservé que la valeur d'une bergerie, en raison de son exposition sur le flanc méridional d'une montagne pastorale.

A une demi-heure environ de marche, et en contre-bas de cette ferme, en direction du hameau de la Rouine, se trouve un autre bâtiment faisant également partie de la propriété de M. MARTIN. Dans cette construction en assez bon état, mais dont l'intérieur est plus délabré que l'extérieur, subsiste encore, pêle-mêle, tout un petit outillage agricole et pastoral. Cette ferme, dite " le Cévénie " et jadis habitée par la famille MARTIN, ne sert plus que de logement de berger à M. MARTIN lorsqu'il vient garder son troupeau en hiver.

Questionné à son domicile à La Javie, hameau de Chaudol, en présence de sa femme, d'une de ses filles en villégiature et de son dernier fils Henri, M. MARTIN a déclaré qu'il avait acquis la campagne de "Bellon" en 1920, et qu'il n'avait jamais habité, en famille, que " le Cévénie " susvisé.

Egalement propriétaire foncier à Chaudol, il reconnaît que l'exploitation de sa ferme de "Bellon"

en hiver, est réduite au pacage de ses moutons, dont l'élevage est moins fatigant et plus rémunérateur que la culture de ses terres de montagne.

Il reconnaît, en outre, que les quelques objets mobiliers et l'outillage pour lesquels il a présenté antérieurement une demande d'indemnités ne représentent, en réalité, qu'une valeur insignifiante, et a déclaré, en conséquence, abandonner l'indemnisation desdits dommages.

Toutefois, et ce serait justice, il maintient sa demande d'indemnités pour la destruction du stock de foin incendié à "Bellon". Ce dommage peut être évalué entre 1.200 et 1.500 kgs.

Digne, le 3 Novembre 1948.

L'Agent enquêteur,

P. Roux

Paul ROUX

L'année 1943 voit l'entrée en clandestinité de très nombreux jeunes hommes dans des caches naturelles (forêts, montagnes...). Ce phénomène avait déjà existé auparavant, quand juifs, communistes, opposants allemands au régime nazi, pourchassés par Vichy ou l'occupant, avaient été contraints de se cacher.

Mais c'est la volonté d'échapper au départ en Allemagne au titre de la Relève¹, puis surtout à partir de février 1943 de se soustraire au Service du travail obligatoire (STO) qui amène des centaines de jeunes gens (en 1943 ceux nés entre le 1^{er} janvier 1920 et le 31 décembre 1922) à affluer vers des zones reculées pour s'y réfugier. Bien peu se considèrent à ce moment comme des résistants, encore moins comme des combattants. D'ailleurs, l'expression « prendre le maquis » n'apparaît pas avant l'été 1943, faisant référence à une forme de végétation dans laquelle se cachaient les bandits corses².

À Londres, De Gaulle n'apprécie guère ce mouvement sans ordre, qu'il craint de ne pouvoir contrôler, alors même qu'il a chargé Jean Moulin d'unifier les mouvements de résistance de la zone Sud. De fait, en janvier 1943, les trois grands mouvements de la zone dite libre (*Combat*, *Libération* et *Franc-Tireur*) sont unifiés pour former les MUR (Mouvements unis de la Résistance). La question se pose alors : que faire de tous ces jeunes gens ? Si seul un tiers des requis du STO a finalement refusé de partir, cela représente quand même entre 200 000 à 350 000 jeunes, dont 20 % ont décidé de « prendre la montagne »³. C'est Henri Frenay, fondateur du mouvement *Combat* et commissaire aux Affaires militaires au sein du comité directeur des MUR, qui est à l'origine de directives qui vont orienter la gestion des maquis : aider les réfractaires qui ne veulent pas combattre et former ceux qui souhaitent s'engager⁴.

Au printemps 1943, Frenay propose la création de deux structures : le Service maquis pour former des combattants et une école des cadres du maquis pour les doter d'un encadrement expérimenté⁵. C'est alors qu'est mise en place la mission « Périclès », le nom de code du Service national des maquis-écoles. Le responsable en est le colonel Sarrazac-Soulage (ancien officier de la Coloniale, alias *Robert*). Le premier maquis-école est implanté près d'Huez (massif de l'Oisans) puis à Theys-en-Isère. L'école des cadres des maquis est créée dans le Jura au niveau national, avec des antennes dans chaque département.

La Haute-Provence est un terrain de prédilection pour les maquis, avec ses fermes isolées, ses hameaux désertés par l'exode rural, ses voies de communication souvent difficiles. Jean Estève (alias *Stéphane*), étudiant d'origine provençale, est chargé d'étudier une implantation pour un maquis-école dans les Basses-Alpes, le long de l'axe stratégique de la route Napoléon. La région de Barrême, alors occupée par les Italiens, est choisie. Le premier maquis-école est installé à Champagnol, en face de Norante (nom de code « Lavenderaie ») dans une bergerie désaffectée. En octobre 1943, Jean Estève doit partir pour d'autres missions et les chefs de la R2⁶ se mettent d'accord pour que ce maquis devienne un centre de formation pour les cadres des maquis de la région.

La mission des maquis-école est de pourvoir à la formation aussi bien militaire qu'intellectuelle et morale des jeunes chefs indispensables aux nombreux maquis. En effet, « la plupart du temps, les maquis ont un encadrement médiocre, une discipline très lâche, une formation insignifiante »⁷.

La première session à la Lavenderaie s'engage en octobre, pour environ vingt jours : les stagiaires rejoignent ensuite soit un autre département, soit l'École nationale dans le Jura. Il s'agit de former des combattants mais aussi d'inculquer le sens de la lutte. L'emploi du temps se répartit entre exercices physiques et militaires, théorie et formation civique, instruction au tir. Selon des témoignages recueillis par Jean Garcin, le maquis école ne disposait que de quelques d'armes, ne permettant pas un enseignement approfondi de leur maniement. Les stagiaires repartaient avec des connaissances générales « succinctes mais claires »⁸. Gérard Pierre-Rose (alias *Prince*) en est d'abord l'instructeur provisoire avant d'en prendre la direction en septembre : il dirige quatre sessions successives. Parallèlement à l'activité de l'école, une « équipe volante » est créée. Sa mission est de se déplacer de maquis en maquis pour rendre compte de leur organisation, mais aussi de leurs éventuelles déficiences.

En décembre 1943, c'est le délabrement du bâtiment de la Lavenderaie ainsi que le froid qui poussent les stagiaires à déménager, tout d'abord à Valbonnette (nom de code « Beaurepaire »). Une alerte les conduit à fuir à nouveau et l'école est transférée à Draix, dans le hameau de Belon (nom de code « Ferme Fortoul ») les 28 et 29 janvier 1944. La nouvelle promotion est baptisée du nom du comte Honoré d'Estienne d'Orves, fusillé au Mont-Valérien le 29 août 1941.

¹ Mise en place en mai 1942, la Relève misait sur le volontariat : le départ de trois travailleurs français en Allemagne permettait le retour d'un prisonnier de guerre.

² Arch. dép AHP, Doc 04 408, Simonnet Stéphane, *Maquis et maquisards. La Résistance en armes, 1942-1944*, Belin, 2015, p. 8.

³ Marcot François (dir.), *La Résistance et les Français : lutte armée et maquis*, dans Albertelli Sébastien, Blanc Julien, Douzou Laurent, *La lutte clandestine en France. Une histoire de la Résistance. 1940-1944*, éditions du Seuil, collection « La Librairie du XX^e siècle », 2019, p. 215.

⁴ Arch. dép AHP, Doc 04 408, Simonnet Stéphane, *Maquis et maquisards. La Résistance en armes 1942-1944*, Belin, 2015, p. 9.

⁵ Arch. dép AHP, Doc 04 408, Simonnet Stéphane, *Maquis et maquisards. La Résistance en armes 1942-1944*, Belin, 2015, p. 41.

⁶ La zone Sud avait été découpée par la Résistance non communiste en six grandes régions numérotées de R1 à R6. La région R2 couvrait les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, le Vaucluse et le Var.

⁷ Arch. dép AHP, Doc 04 000, Truffet Michel et Valentini Bernard (dir.), *Mémoires d'un maquis. Fort-de-France, Basses-Alpes*, éditions Le Manuscrit, 2009, p. 21.

⁸ Arch. dép. AHP, 8 00 277, *De l'armistice à la Libération dans les Alpes de Haute-Provence, 17 juin 1940-20 août 1944*, 1985, p. 202-204.

1943 : Un maquis bâti comme un camp-école ...

Jean Estève est chez lui, il dialogue avec l'une de ses petites filles au sujet du maquis qu'il a installé et dirigé en 1943 dans la région. Cette évocation a également fait l'objet d'une émission sur France 3 ; le texte ci-après est une synthèse de ces deux entretiens.

Ici, la Résistance a commencé très tôt. Ce qu'on a appelé les maquis, c'est-à-dire des groupes armés réfugiés dans des coins plus ou moins dépeuplés – et ici c'était très dépeuplé – sont apparus à partir de 1942, quand les troupes du Reich ont commencé à céder du terrain, en Russie et en Afrique du Nord.

De plus, Hitler a commis l'erreur de vouloir envoyer de force dans ses usines des jeunes Français par ce que l'on a appelé le S.T.O., service du travail obligatoire. Évidemment, la plupart des jeunes hommes n'étaient pas disposés à partir travailler au service de l'occupant et sous les bombes alliées ... D'où une foule de « réfractaires » – c'était le nom que leur donnait le régime ; beaucoup cherchaient simplement à se « planquer », mais il fallait une fausse identité, car il y avait, au service de Vichy et de l'occupant, des policiers qui pourchassaient ces réfractaires.

Le problème, pour ces derniers, était d'abord un choix : ou bien simplement se planquer, ou bien, par conviction, patriotisme ou antifascisme, entrer en lutte et, dans la mesure où ils pouvaient avoir des armes, en lutte armée contre l'occupant qui, depuis novembre 42, avait envahi la France entière.

Évidemment ce n'était pas facile. Mais, depuis 1940, il y avait en France des gens qui luttèrent, en situation irrégulière, sous de fausses identités, et avaient mis au point des techniques – plutôt rudimentaires, pour être franc – de la clandestinité. Ces gens ont pu aider les réfractaires au S.T.O., c'est ainsi que sont nés ces maquis.

En ce qui concerne mon activité dans la région, il faut remonter un peu en arrière. Pendant l'année scolaire 42-43, j'étais étudiant à Lyon, nous venions de nous marier ; j'avais le contact à Lyon,

centre important de la Résistance, avec des mouvements de Résistance ; nous distribuions des tracts et organisons des manifestations.

Quand nous avons pris la décision d'entrer dans le combat, j'ai eu assez facilement, par personnes interposées, avec des mots de passe et des rendez-vous clandestins, le contact avec la direction des M.U.R., Mouvements Unis de Résistance, et des maquis affiliés.

Cette organisation venait de créer un service de formation des cadres, car c'est très beau d'avoir des gens dans la nature, mais il faut qu'ils soient encadrés. Ce service de formation avait pris le nom – preuve d'une forte culture littéraire – de Périclès. Son responsable a pris contact avec moi et m'a invité à suivre un stage de formation dans l'Isère, puis à étudier l'implantation d'un « maquis-école » pour la région Sud-Est, qu'on appelait alors R2.

C'est ainsi que, guidé par le père de ta grand-mère, nous sommes venus à vélo faire un tour dans le coin. Deux camarades sont venus tenter une première implantation sur Castellane mais sans résultat positif.

Toujours par l'intermédiaire de personnes qui se connaissaient mais faisaient comme si elles ne se connaissaient pas, nous avons été amenés à Barrême.

Il y a eu un premier maquis que j'ai rejoint puis, grâce à une famille du coin, on a pu installer à Champagnelle, en face du château – il y avait une bergerie, il y a toujours trois peupliers. – un maquis-école qui s'est appelé « la Lavenderaie ». Il était suffisamment isolé, accessible par un sentier, bien placé pour surveiller la vallée.

Le responsable m'en a donné la direction, j'ai donc dû m'occuper de toutes les questions pratiques, en particulier le ravitaillement ... C'était un problème très important, car il ne suffit pas d'être très courageusement dans la nature, il faut aussi manger.

Nous avions l'appui des populations locales, c'est-à-dire des paysans et des commerçants, qui nous donnaient quelques sacs de pommes de terre, un agneau de temps en temps ... Mais surtout, il existait fort heureusement des réseaux, c'est-à-dire que Untel connaissait Untel qui connaissait Untel etc... ; je prenais mon vélo et je me rendais à Digne où un réseau me procurait des tickets d'alimentation qui permettaient d'acheter du ravitaillement. Nous étions une quinzaine, car il ne fallait pas être trop nombreux.

Nous empruntions également le petit train - qu'on appelle aujourd'hui le train des Pignes - et je me rappelle avoir aidé les employés de la Compagnie à charger du bois car c'était une locomotive à vapeur qui était chauffée au bois ... On n'allait pas vite, ce qui permettait de sauter du train, après le tunnel, puis d'atteindre Champagnelle à pied à travers la colline.

Notre maquis était bien placé, à proximité de la route nationale, très importante pour la logistique des troupes d'occupation. D'ailleurs, quand les troupes américaines ont débarqué en Provence, elles sont arrivées à Lyon avec trois semaines d'avance sur les prévisions : c'est aussi parce que la route avait été ouverte par les maquis - pas seulement le nôtre bien sûr !

Nous étions très actifs. Certes, il y avait certains maquis « refuges », dans certains endroits où les gens se réunissaient seulement pour échapper au S.T.O., mais nous étions dans une atmosphère très différente, notre objectif était de former des cadres pour les autres maquis en vue de les préparer au combat.

Nous animions des stages de formation avec un souci technique.....bloquer une

route, se dégager rapidement en cas de besoin, utiliser des armes et des explosifs - on découvrait le plastic, qui allait s'avérer très utile - mais aussi une formation « civile » : savoir pourquoi l'on se bat.

Le Scoutisme avait influencé un certain nombre d'entre nous, et était surtout utile pour l'organisation de la vie quotidienne - construire un foyer correct pour préparer la nourriture, organiser la toilette ou les feuillées ... Ces détails matériels, très importants, étaient peu connus des participants, pour la plupart étudiants en ville, et l'entraînement acquis dans le Scoutisme y était très précieux.

Ce travail supposait des contacts locaux importants, et aussi un contact avec la hiérarchie clandestine, avec beaucoup de déplacements ; nous nous appuyions sur une organisation qui était assez solide. En apporte témoignage une fausse carte d'identité que j'ai retrouvée dans un coin après la guerre. Nous disposions d'un service efficace de fabrication de faux papiers, qui étaient indispensables à cette époque.

Du haut de notre installation, nous avons vu la débâcle des troupes italiennes lorsque Badoglio et le roi d'Italie ont changé leur politique, ce qui nous a permis de récupérer quelques armes qui nous ont été par la suite fort utiles.

Mais les règles du combat sont ce qu'elles sont, et le responsable national de la formation pour les maquis-écoles m'a fait appeler à Lyon pour me donner une autre affectation.

Je fus remplacé par celui que nous appelions Prince ; nom de guerre d'un officier martiniquais, Pierre Rose, qui abandonnait Jeunesse et Montagne pour entrer dans la lutte. Je l'ai rencontré sur les bords du Rhône à Lyon, je lui ai passé les consignes et il est devenu le personnage central des maquis-écoles dans tout le secteur ; il s'est admirablement battu, a organisé la résistance armée : il a été pris puis fusillé par les Allemands.

Le Service PERICLES

Début 1943, dans les premiers Maquis de l'Isère, et sans doute ailleurs aussi, une idée spontanée émerge et, par des chemins encore obscurs, gagne le sein des Etats-Majors de la Résistance Intérieure et de l'équipe directrice des M.U.R.

"Il ne faut pas que les agrégats mal constitués d'enfants perdus, réfugiés dans les forêts et les montagnes, les chalets ou fermes d'estivage abandonnés, s'effiloquent en bandes autonomes, parfois adverses, pour sombrer davantage à la tentation du découragement passif."

"Face à l'inaction, aux contraintes de l'isolement, aux nécessités de la quête alimentaire, au dénuement matériel, il faut créer des équipes cohérentes." Il faut fonder une communauté autour d'autre chose que la corvée de pluches et le dénigrement de vaines promesses jamais tenues, d'armes jamais livrées, ou d'objectifs toujours confus.

A défaut d'autre chose, il faut forger les premières armes de l'esprit et du moral, dans l'hétéroclisme d'un recrutement qui s'offre, mais brassé et assailli par l'usure du froid, de la faim et de la peur.

Il faut compenser l'absence totale de directives militaires venant des Alliés par l'intuition et l'invention, dans l'expérience immédiate d'une vie clandestine exemplairement empirique.

Il faut combler le vide dangereux de l'inaction et de l'oisiveté.

Il faut substituer à l'individualisme anarchique un cadre para-militaire acceptable de discipline physique, morale et intellectuelle, tout en se préparant au combat nouveau qu'est la guérilla, seul combat qui pourra être mené par ce qu'on nomme déjà LE MAQUIS.

Le Directoire des M.U.R. désigne donc, en Avril 1943, Michel BRAULT comme Chef National du "SERVICE MAQUIS DES M.U.R.", et ROBERT SOULAGE, alias SARRAZAC, crée le SERVICE DES ECOLES DE CADRES. Il l'implante dans l'Isère par le canal grenoblois de quelques étudiants, d'un médecin et d'une pharmacienne, avec l'appui de quelques membres des Comités d'Action contre la Déportation des Universités de LYON et GRENOBLE, sans presque un sou en poche, secondé par un seul officier d'active.

ROBERT souhaite asseoir en son Ecole, une instruction de Cadres en dehors de toute voie élitiste, pour y inculquer la discipline du corps, celle de l'esprit, et celle de l'efficacité.

L'entreprise devient "SERVICE NATIONAL DES ECOLES DE CADRES ET MAQUIS ECOLES", recevant nom de PERICLES.

Qui fut l'inventeur de ce vocable, par ailleurs si lourd de symboles référents, mais aussi tellement chargé d'intenses obligations, l'Histoire, jamais sans doute, ne le rapportera. Toujours est-il que, des maisons mères du LOUVRE et de LA LAVANDERAIE, bientôt migrantes aussi audacieuses que, sans doute, incôgnantes, jusque sous les Pesses Jurassiennes, ces Ecoles de Cadres justifient rapidement leur rôle et leur action, aussi bien que le soutien matériel financier et moral des M.U.R.

Selon le processus pertinemment décrit et dévoilé par l'historien François MARCOT, parant au plus urgent, et nourrissant tant bien que mal les Réfractaires, assurant, au mieux possible, leur sécurité toujours relative, PERICLES va bientôt affirmer la volonté d'associer la lutte militaire et la promotion civique et morale,

UN HISTORIQUE DE L'EFFORT DE PÉRICLÈS EN R2 par SÉVERANE (Georges LESÈVRE)



Le point de départ de tout le travail ultérieur de Périclès dans R2, fut la « Lavanderie ». L'idée de la Lavanderie était une vieille idée. Dès le début de l'année 1943, au moment où nous dirigeons avec « Stéphane » et un autre camarade, Jean-Marie (Domenach, qui ensuite travailla, avec Uriage, dans le Vercors), un Comité Universitaire Lyonnais-Grenoblois de Résistance, axé sur la lutte contre la déportation, Stéphane, connaissant bien la région, avait songé aux Basses-Alpes : nous nous préoccupions, à l'époque, de détecter quelques emplacements particulièrement propices de maquis, emplacements encore non exploités, en vue de la période où un grand nombre d'étudiants, en face de la menace croissante du S.T.O., auraient à prendre le maquis simultanément. Tandis que je prospectais Belledonne, origine du « Louvre » futur, Stéphane envisageait la constitution d'un vaste « maquis volant » utilisant les régions désertiques des Basses-Alpes, de Digne à Valensole, avec des points épars de ravitaillement, des possibilités d'action sur la route des Alpes. C'était là que nous pensions nous « retirer » nous-mêmes, vers juillet, une fois réalisé le gros de l'évacuation universitaire, avec un groupe soigneusement trié.

Qui nous financerait ? A qui nous rattacherions-nous ? « Franc-Tireur » proposait de nous prendre en charge, Legrand nous suggérait le B.C.R.A. avec promesses de parachutages. Lorsque nous rencontrâmes Robert, nous décidâmes aussitôt de nous mettre à sa disposition.

Il fut rapidement décidé que l'Isère et les Basses-Alpes fourniraient les lieux d'établissement des deux premiers maquis-écoles.

Romuald fut le pionnier de la « Lavanderie ». Il partit de Lyon fin juin, escorté de Danielle, muni des directives géographiques et économiques de Stéphane, qui avait « pensé » l'affaire. Il atterrit à Barrême, point de chute fixé. Depuis cette date, il lui arriva périodiquement de reprocher à Stéphane un certain décalage entre sa pensée et le réel. C'était l'époque où nous nous étonnions d'un rien. Romuald s'étonna de trouver, comme stock de ravitaillement prévu pour vingt hommes : un fromage de chèvre de 80 grammes. Au demeurant, Stéphane ne l'avait pas trompé, la région était parfaitement déserte : tout autour de Barrême, désolée même, quelques habitants dans quelques rares villages, sur le parcours du petit tortillard Digne-Nice, comique et poussif, à fond de vallée, de grands plateaux secs et déserts, coupés de gorges, des chaînes caillouteuses, arides.

Ce fut dans ces conditions que Romuald eut à faire face aux nécessités de l'accueil des premiers éléments acheminés de Lyon : Danton, Mirabeau, Tommy, Dick, etc.

Lorsque, un mois plus tard, Robert partit en inspection à la Lavanderie, il trouva un camp parfaitement organisé dans la région de Barrême toujours soumis à une très stricte discipline de vie, ayant surmonté les premières difficultés d'organisation, et pris contact, au titre des « maquis-écoles », avec l'échelon départemental des Basses-Alpes, qui commençait à s'organiser.

Début août, Romuald, appelé à un autre commandement, quittait la Lavanderie, y laissant Oswald.

Le travail y continua pendant tout le mois d'août et une partie de septembre : la Lavanderie fonctionnait parallèlement au « Louvre » comme école nationale, recrutée d'éléments venus de toutes directions et destinés à travailler ultérieurement en n'importe quel point de France.

Fin septembre, au moment de l'alerte de la reddition italienne, le Service Périclès, regroupant ses maquis-écoles nationaux dans le Jura, la Lavanderie reçut un ordre de transfert : l'opération réussit entièrement, par Digne-Grenoble, Lyon, tous les volontaires de la Lavanderie atteignirent, sans accidents, le Jura.

La Lavanderie, après ce départ de l'école nationale, allait-elle disparaître ? Il n'en était pas question. Elle était connue des dirigeants de R2, qui l'avaient visitée, de Labarthe en particulier, régional Maquis ; et Robert, ayant proposé aux Régionaux, à une réunion du National, de leur organiser une école par région, la Lavanderie devait devenir l'une des premières écoles fonctionnant dans le cadre régional, c'est-à-dire formant, pour la région, des officiers et sous-officiers de maquis recrutés par la région.

Je m'y rendis dans ce but, accompagné de Jean-Pierre (Charnay) dans les premiers jours d'octobre. Nous pensions trouver, groupés sur l'emplacement de la précédente Lavanderie, les éléments nous permettant de commencer immédiatement une session, recrutés selon les directives données à ses départementaux par Labarthe. Nous fûmes un peu déçus : les directives avaient été mal transmises. Mêmes difficultés que lors du démarrage de chaque école régionale, jusqu'à ce qu'elle ait fait ses preuves. L'échelon de liaison resté sur place était débordé. Un glissement s'était opéré de la notion d'école de cadres à celle de dépôt : venus, on ne savait trop d'où, ni comment, un certain nombre d'individus que les chefs locaux ne savaient où caser, se trouvaient rassemblés sur ce qui n'était plus qu'un emplacement d'école de cadres. Ensemble pittoresque, mais hétérogène, faisant penser à une section de joyeux plus qu'à des élèves officiers.

Je vis le Département, le Régional, et la dispersion sur des maquis divers de ce groupe inattendu et la mise sur pied d'un recrutement plus sérieux. Ce fut à cette époque que je rencontrai Prince, dans un petit café de Digne. Il travaillait alors avec Sapin, chef de la « Région militaire ». Sapin, qui s'intéressait, lui aussi, à l'École de cadres, nous présenta l'un à l'autre. Prince nous connaissait : il avait entendu parler de notre travail, de son orientation. Il m'en parla dès l'abord avec chaleur. Sapin me proposait qu'il devint le chef de l'école régionale, si nous n'en avions pas formellement désigné le titulaire. Il fut convenu que la proposition en serait faite à Robert et que Prince prendrait plus étroitement contact avec le Service Périclès.

Prince devait rester jusqu'à la fin le chef de l'École Régionale R2. La première session débuta courant octobre. Les questions de recrutement ayant été enfin réglées. La session était de vingt jours. Prince avait pour adjoints Mickey et Jean-Pierre. Vingt jours de travail intensif, instruction armement, combat, selon les méthodes directes et rapides qui avaient été mises au point par Robert, au Louvre, et que Prince reprenait, avec l'aide de Mickey qui en arrivait. Instruction civi-

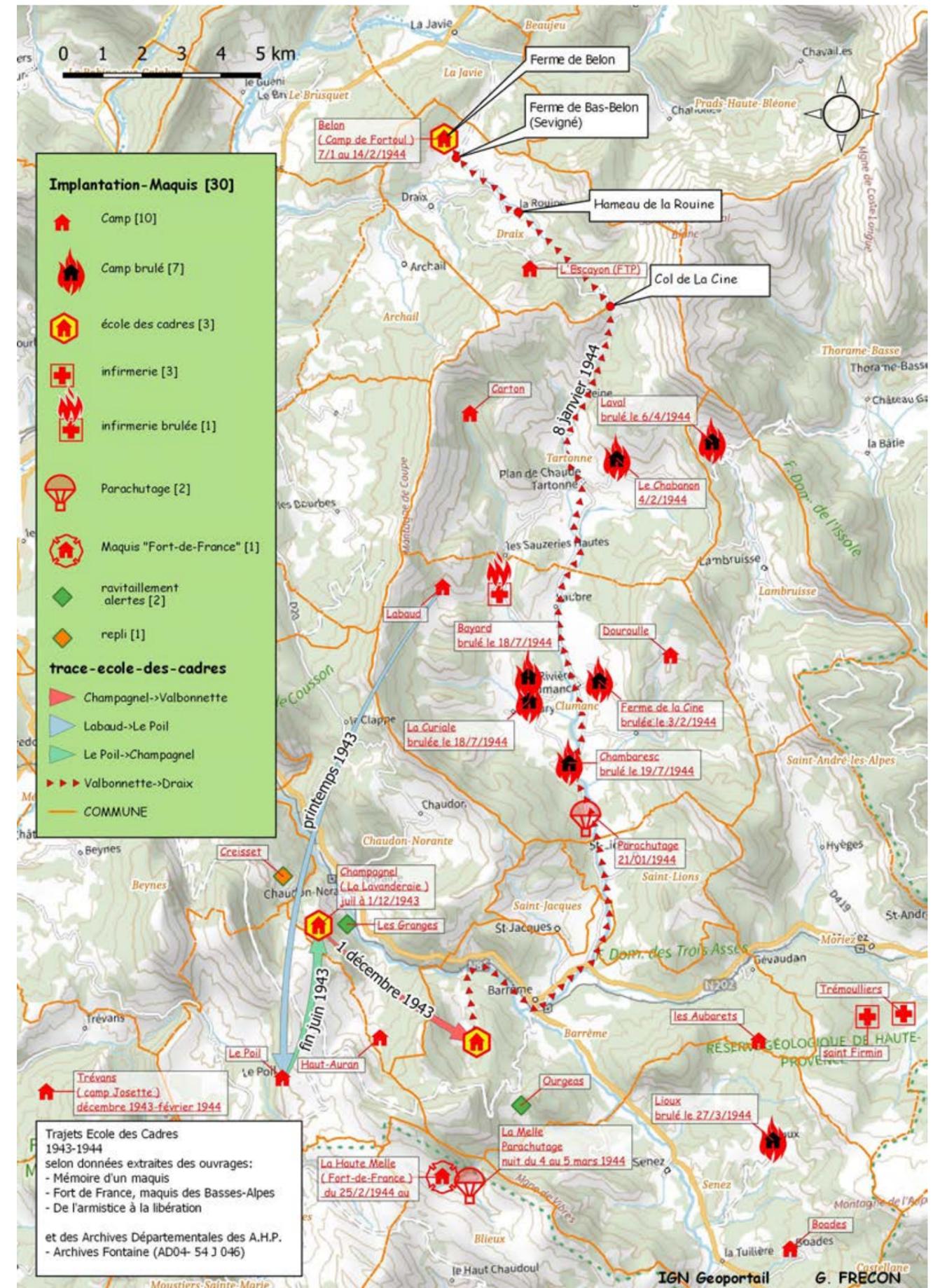




Nous reproduisons ci-dessus les photos de quelques-uns de nos camarades qui furent les principaux artisans du travail de Périclès en R 2. Vous reconnaîtrez (de gauche à droite) : Danielle Oswald, Stéphane, enfin notre camarade Charnay, mort à l'ennemi le 18 avril 1944, lors de l'attaque par les troupes allemandes des maquis-écoles du Jura. Nous regrettons vivement de n'avoir pu reproduire, faute de l'avoir en notre possession, la photographie de notre camarade Gaillard (Jacques Valentini) qui, envoyé dans les Basses-Alpes avec Prince, y fit du bon travail jusqu'à la Libération.

que également; en cours de session, Gilbert, arrivant avec des documents, apporta aux stagiaires une information détaillée sur la situation de la Résistance française, le sens de notre combat, ses buts immédiats et les problèmes d'avenir. Le groupe des stagiaires devint vite un tout très homogène, malgré les difficultés du début. Certains éléments arrivaient du maquis, d'autres directement des chantiers et de milieux divers. A la fin de la session, ils étaient tous maquisards, et la plupart d'entre eux devinrent officiers de maquis. Valtet, alors simple élève, était lieutenant-colonel à la libération et commandait un département.

Le principe de l'école régionale ayant ainsi fait ses preuves, il fut décidé d'organiser une série de sessions successives sur le modèle de la première. Prince en restait chargé. Le problème du recrutement était toujours le plus délicat, il fallait faire comprendre aux chefs départementaux qu'ils avaient intérêt à se séparer momentanément de leurs meilleurs éléments pour la durée d'un stage et que l'école travaillait bien dans le seul intérêt de la région. Prince dirigea ainsi quatre sessions successives. L'école changeait d'emplacement mais restait toujours dans la région favorable de Barrême, il n'y eut pas d'incident sérieux pendant les sessions grâce aux précautions de sécurité.



Extraits du manuel de formation

• **Connaissance psychologique et morale du maquis :**

Pourquoi sont-ils là ? Volontaires, mais volontaires forcés (...) Tout ce que l'on peut constater est que leur situation est une situation d'attente. Certains attendent le moment de rentrer chez eux, d'autres le moment de la bagarre, d'autres peuvent attendre aussi le moment de faire une Révolution.

Conséquences : les jeunes ne veulent pas être considérés comme des recrues ; ils sont volontaires, donc libres.

• **Exercices pour initiation à la vie clandestine :**

1. Connaissance des papiers : chaque jour au rapport, le chef prendra un garçon au hasard et vérifiera sa connaissance parfaite de sa carte d'identité
2. Interrogatoire d'entraînement : but : persuader les élèves de la nécessité de répondre vite, sans se couper, simplement, à un interrogatoire

• **Éducation civique :**

Ce recueil n'est pas un programme. Il n'a pas été composé par un parti et n'est pas l'expression d'une doctrine. Il est destiné à mettre des jeunes gens de 20 ans devant des faits que la plupart du temps ils ignorent. Il leur pose un certain nombre de problèmes politiques parce que ces problèmes sont pour eux absolument primordiaux. (...)

Le monde d'aujourd'hui est déchiré par les contradictions parce que notre conscience ne s'est pas adaptée aux circonstances nouvelles. Nous pouvons aujourd'hui rouler auto, mais nous continuons à penser brouette. Les peuples exagèrent leur conscience nationale, se replient sur eux-mêmes lorsque tous les hommes sont devenus, en fait, des citoyens du monde. Les mystiques nationalistes du monde moderne sont aussi insensées que l'enthousiasme d'un fou qui construirait des murs à l'intérieur d'un jardin. *L'on dirait que les hommes s'efforcent aujourd'hui d'opposer leur volonté au cours irréversible de l'histoire.*

Souvenirs d'un stagiaire de l'école régionale des cadres de « la Lavanderaie »

Il est 14 h à Barrême ce lundi 3 juillet 1943. Un jeune garçon, habillé en boy-scout, descend du petit tortillard qui assure la ligne Digne-Nice. Il se dirige vers la sortie lorsqu'il est interpellé par une jeune fille ronde et souriante. « Quelle heure est-il ? » demande-t-elle au boy-scout. « Trente-six heures » répond-il. C'est le mot de passe. Le nouveau maquisard, **Hervé**, suit l'agent de liaison de Barrême, Danielle, qui le conduit à l'hôtel Pascal, au centre du village, relais de la résistance et futur poste de commandement du secteur.

Puis c'est le départ vers l'école régionale des cadres, installée à proximité de Barrême. Rencontre avec Oswald, le chef de camp, installation et intégration rapide au groupe. Tous les stagiaires se soumettent au sévère programme de formation : « la Lavanderaie » n'est pas, en effet, un camp de repos ou de convalescence. Appréciez par vous-même l'horaire de la journée :

- 6 h : Quarante-cinq minutes de « décrassage » sur le terrain puis toilette générale torse nu.
- 7 h 15 : Jus et soupe.
- 7 h 30 : Corvée de pluches.
- 8 h : Nettoyage général du camp, couvertures pliées, sacs bouclés pour permettre un départ dans les trois minutes en cas d'alerte.
- 8 h 45 : Inspection du camp.
- 9 h : Exercices militaires.
- 11 h 30 : Repos.
- 12 h : Déjeuner.
- 14 h : Théorie.
- 15 h : Entraînement militaire et sportif.
- 17 h : Formation civique.
- 19 h : Dîner.
- 20 h : Veillée avec thème ou question d'actualité.
- 22 h : Extinction des feux.

Une garde était prévue toute la nuit de deux heures en deux heures pour les stagiaires.

La vie au camp-école est donc rude et saine. Les stagiaires y passent généralement trois semaines avant de rejoindre leur maquis, de partir dans un autre département ou de gagner l'École nationale des cadres. Ils acquièrent sur place une condition physique parfaite, des connaissances militaires suffisantes et une formation civique et morale qui doivent les aider à surmonter les épreuves.

L'école régionale des cadres prendra souvent le nom du lieu où elle s'installe durant ces neuf mois d'activité intense : « la Lavanderaie », Beaurepaire... Romuald, Oswald et Claude Courbon la dirigèrent d'août à octobre, puis Manfred, qui verra se succéder de nombreuses sessions jusqu'au jour où il assurera le commandement du secteur de la Résistance Barrême-Mézel en février 1944.

20 septembre 1943, arrivée de MANFRED connu à ce moment-là sous le nom de GEORGES, dans la région de MORANGE.

15 octobre MANFRED prend la direction de l'école régionale de cadres qui se trouve à ce moment là à CHAMPAGNELLES (La Lavanderaie) propriété de Monsieur GUICHARD.

Le 1er décembre, l'école déménage. La Lavanderaie est presque complètement en ruine et inhabitable à l'hiver ; on va occuper BEAUREPAIRE (VALBONNETTE).

Le 3 décembre, MANFRED qui s'appelait à ce moment-là PRINCE, son adjoint le chef ANTIBES, qui doit son surnom à ce qu'il est moniteur au collège d'athlètes d'ANTIBES et GASTON, traversa 2 fois la rivière de l'ASSE avec de l'eau jusqu'au ventre, pour passer tout le matériel qu'une charrette a transporté dans la journée de La Lavanderaie.

La vie s'organise à BEAUREPAIRE sous le signe de la plus franche camaraderie. Il y a des moments très durs. Le ravitaillement qu'il faut aller faire au petit pont de BARREME dans la boue très gluante de ce quartier. Les hommes qui arrivent avec une charge de 25 à 30 Kg, MANFRED en tête, et à l'arrivée la soupe chaude. Il existait une tradition à l'école, c'était la lecture du menu. Tout le monde chantait en chœur le refrain que voici : "Quel est le 1er article du repas de BEAUREPAIRE, dites-nous oh popotier ensemble répétons ! Et le popotier qui était en principe le plus jeune stagiaire annonçait le premier plat d'une façon humoristique. Le chœur reprenait alors quel est le 2ème article du repas ! etc...". Les jours de ravitaillement, MANFRED la face illuminée de son large sourire annonce de sa voix forte : "ce soir pain à volonté et deux morceaux de sucre en supplément", les derniers mots couverts par les hurrahs des hommes.

La vie est très rude, réveil 7 heures, 3/4 d'heures de décrassage. Ensuite, la toilette, tout le monde torse nu dans l'eau glacée, puis le "jus" et la soupe, les épluches tout le monde y participait en chantant. Ensuite, corvée générale, à 9 heures le service commence. Les hommes ont plié leurs couvertures, les sacs sont bouclés, car on avait pour principe d'être prêts à un départ éventuel dans un délai de 3 minutes. MANFRED passait ensuite l'inspection et puis exercice militaire jusqu'à 2 heures 30, à 14 heures théorie à 15 heures éducation militaire sportive pendant 1 heure 30. Exercices très durs et violents. Lutte, boxe etc... Encore une heure de théorie, soupe puis veillée libre où l'on joue d'interminables parties de cartes. Tous les deux jours discussion dirigée sur un problème d'actualité. A signaler l'aide qui nous a été donnée à toute occasion par les familles PAUL et ISHARD de VALBONNETTE.

Le 7 janvier l'alerte a été donnée par Marcel PASCAL. Des boches sont signalés du côté de CHARRIERES. Il faut déménager et changer de secteur. Le 8 janvier à 3 heures du matin, nous partons dans la direction de LA JAVIE. Nous traversons BARREME en ordre de marche d'approche ayant des consignes précises en cas de danger, la mitrailleuse avec un chargeur de 3 cartouches et le fusil-mitrailleur avec ses deux chargeurs complets qui constituent tout l'armement du camp avec le revolver du chef, ont été emballés dans un sac et transportés mais de façon à ce que l'homme qui le porte puisse s'en débarrasser immédiatement au cas où il risquerait d'être pris. Au lever du jour il fait un froid glacial, pour éviter de traverser le village de CLUANC nous décidons de passer sur l'autre rive de la rivière. Quelques gros cailloux jetés aussitôt dans le lit du torrent nous permettent de passer à peu près à pied sec, mais les gouttelettes d'eau qui nous délaboussent se transforment aussitôt en glaçons. Quelques centaines de mètres plus loin nous nous arrêtons pendant que MANFRED va faire une reconnaissance. Notre cuisinier (BERNARD) est bleu de froid, il ne peut plus causer, plus ouvrir la bouche on est obligés de lui allumer sa cigarette. MANFRED revient, secteur calme, à 10 heures nous défilons dans le petit village de TARTONNE. Les habitants pas très rassurés nous regardent par les fenêtres mais nous sommes fiers, c'est la première fois que nous nous montrons en plein jour dans une agglomération, que nous marchons au pas dans les rues d'un village. A midi nous faisons halte dans une bergerie presque au col de la Cine. Après une soupe préparée en vitesse avec du lait qu'un berger a bien voulu nous céder et une petite sieste nous repartons pour passer le col de la Cine. Là-haut la neige est abondante, on a du mal à passer, surtout certains de nos camarades pas encore entraînés à la montagne. A la nuit nous arrivons au fond de l'autre vallée, au hameau de la Rouine. Accueil très cordial des deux familles qui l'habitent. La nuit est très froide, - 20, et passée dans une grange ouverte à tout vent. Après une journée de repos, l'école s'installe à la ferme BELLON, entre DRAIX et LA JAVIE

A ce moment là des parachutages commencent à tomber dans la région. Il est question de nous armer. Une équipe de 5 hommes part un matin pour aller chercher des armes qui devaient être arrivées pour nous au camp de La Tour à SAINT-ANDRE. Nouvelle traversée du col de la Cine, TARTONNE, LAMBRUISSE, à la nuit l'équipe arrive au camp de La Tour, hélas les armes ne sont pas arrivées. Le lendemain l'équipe rentre à l'école bredouille et complètement fourbue ayant parcouru en 2 jours la distance LA JAVIE SAINT-ANDRE et retour, par la montagne. La vie normale continue. Le 25 baptême de la promotion d'Estienne d'Orne. Ce jour-là comme à toutes les autres promotions les "huiles lourdes" de la résistance, comme on les appelaient au maquis, c'est-à-dire le chef départemental le délégué du chef national sont présents au maquis. On prépare un bon repas plus ou moins bon selon les circonstances et les lieux où nous nous trouvons. Le vin pour une fois fait apparition sur notre table et après la lecture des résultats faite par le chef MANFRED, commence la petite soirée dont chaque saine a organisé en secret un numéro. Chants, sketches etc... Le 28 et 29 janvier la plupart des stagiaires partent vers leurs nouvelles affectations. Le 4 mars au lever du jour, les boches attaquent l'école. Un seul (Honoré) qui était dehors à ce moment-là parvient à s'échapper par un hasard formidable mais onze de nos camarades sont pris. MANFRED échappe de justesse à la rafle avec Georges son agent de liaison. A signaler l'aide apportée au camp par le garde SIGNORET du BRUSQUET.



Une promotion du maquis entourant Gérard Pierre-Rose alias « Manfred »

14 février 1944 : l'attaque de la ferme Belon

En décembre 2020, le petit-fils de Jeanne Gunset, née Martin, enregistre son témoignage en Suisse, où elle réside. Née avec sa sœur jumelle le 9 juin 1920 à Chaudol, commune de La Javie, c'est la fille de Jean-Baptiste Martin, qui achète alors le domaine de la ferme Belon.

« [Lors de l'attaque de Belon] on savait car mon père est arrivé à Chaudol et il nous a dit : « Il y a eu une attaque, j'ai entendu des coups de feu. Prenez tous les médicaments que vous avez et les pansements car il y a eu peut-être des blessés et peut-être même des morts ». Il nous a dit « Allez » et on est parties avec ma sœur jumelle, nous étions jeunes [..]. Et en passant, nous l'avons dit aux gendarmes quand même à La Javie. On leur a dit : « Voilà, mon père vient d'arriver, voilà ce qu'il nous a dit et les gendarmes, perplexes, ont dit : « C'est pas officiel, on peut pas vous accompagner, soyez très prudentes, mais on peut pas vous accompagner. » ».

Quelques documents d'archives rendent compte du drame du 14 février 1944 : le 15, une note, très brève, du commissaire divisionnaire et un courrier du commissaire des Renseignements généraux au directeur du même service, un rapport plus circonstancié du commandant de la gendarmerie de Digne le 16 ; un rapport du préfet le 19 ; et enfin une référence sur la liste des crimes de guerre dans la circonscription de Digne établie en mai 1945. Tous ces documents sont imprécis, se contredisent parfois, et aucun n'évoque l'École des cadres. Les victimes sont présentées comme des « patriotes », des « réfractaires ». Leur identité est inconnue et leur nombre variable : dix, onze ou douze. Leur sort n'est pas plus précis : dans la note du 15 et le rapport du 16, ils avaient été conduits à Digne, on précise le 16 et le 19 que l'un d'eux aurait été blessé mais sans certitude. Même imprécision concernant les auteurs de l'attaque : des policiers et soldats allemands le 15, des soldats allemands commandés par un officier et quelques membres de la Gestapo le 16 et le 19, des troupes allemandes dans le document daté de mai 1945. Dans un entretien accordé à « Haute Provence magazine » en 1994, Maurice Ollivier, ancien élève de l'École, indique que les maquisards ont été déportés en Italie.

En 1950, l'archiviste départemental effectue une tournée d'inspection des archives communales, et il en profite pour interroger les élus sur les événements survenus pendant l'Occupation. Les notes corroborent certains aspects des autres documents, et apportent de nouvelles informations. Ce seraient deux colonnes de soldats qui auraient investi la ferme, l'une venant de La Javie, l'autre de Draix. Les stagiaires auraient été déportés en Allemagne mais certains auraient réussi à s'évader. Il est aussi fait mention d'un médecin juif, qui aurait soigné les maquisards. En revanche, le compte-rendu indique un fait mentionné par ailleurs : le dénonciateur, ou présumé tel, a été abattu par *Prince*. Un article du *Petit Marseillais* rend compte de l'assassinat du garde forestier de Chanolles, en poste depuis au moins 1936. Il s'agit de Louis Biny, selon le recensement de 1936 de Blégiers (hameau de Champourcin). Né à Entrevaux en 1894, il est marié à Maria Kies, d'origine sudète allemande. Un dossier de police concernant cet assassinat est également conservé aux Archives départementales : selon les témoignages (ou la rumeur publique) recueillis par les enquêteurs, M. Biny aurait guidé les soldats allemands vers l'École des cadres.

Jean Garcin¹ indique qu'un avion de reconnaissance allemand avait survolé le secteur de Belon avant l'attaque et confirme que deux colonnes se sont dirigées vers la ferme. Mais il ajoute que les Allemands venus par Draix étaient accompagnés de « miliciens »². Ceux-ci auraient d'abord fouillé toutes les maisons du village. Les signaux lancés par les habitants pour avertir les maquisards furent vains, ces derniers étant endormis. Garcin précise également les suites de l'attaque. Les prisonniers conduits

à l'hôtel Ermitage à Digne, quartier général de l'armée allemande, sont ensuite transférés à Nice. Prince aurait alors élaboré un projet d'attaque afin de les libérer, en vain.

Jean Garcin n'apporte guère de précisions concernant le sort des prisonniers : l'un d'entre eux se serait évadé à Sarrebruck lors de son transfert en Allemagne, information que l'on pourrait relier à celles fournies par l'enquête de l'archiviste.

Selon l'Amicale du maquis Fort-de-France, les stagiaires arrêtés étaient au nombre de onze. Madame Arlette Glacet³, fille de M. Fallik (le médecin juif signalé dans l'enquête de l'archiviste), affirme qu'au moins quatre des maquisards ont survécu à la guerre, les archives de l'Amicale le certifient pour deux d'entre eux. Ils ont d'abord été transférés à l'hôtel Ermitage de Digne puis au siège de la Gestapo à la villa Marie-Louise, où ils ont été torturés en témoigne un des survivants, Victor Mazière. Ils ont enfin été conduits à l'Hôtel Hermitage à Nice (siège régional de la Sipo-SD) et à la prison de la même ville. Raymond Lesquelen a été déporté en direction de Falkenberg (Moselle) mais a pu s'évader et rejoindre à nouveau la Résistance. Victor Mazière s'est lui aussi évadé lors de sa déportation, en compagnie d'un « instructeur yougoslave », vraisemblablement Vladimir (Radomir ?) Nicolovitch (Nicolitch ?). Enfin, au début des années 2000, Étienne Lamy vivait dans le nord de la France.

À partir de l'automne 1943 et devant l'incapacité de Vichy à éradiquer les maquis, c'est le commandement allemand en France qui prend en charge la lutte contre ce phénomène, et c'est précisément le moment où il occupe le Sud-Est de la France. La répression est alors menée par toutes les branches de la Wehrmacht. Les maquisards ne sont pas considérés par l'occupant comme des combattants réguliers mais comme des terroristes. De plus, la convention d'armistice de juin 1940 interdit à tous les Français de prendre les armes contre les Allemands. Ainsi, tout maquisard capturé les armes à la main doit être fusillé sans jugement⁴. Ce qui nous amène ici aux propos de Georges Séverane (voir partie 3 : « L'École des cadres »). Dans son historique de « Périclès », il rappelle que les stagiaires ne furent « que » déportés. Selon lui, c'est en raison d'un document trouvé à la ferme que les officiers allemands auraient estimé qu'ils n'avaient pas affaire à des « terroristes » et les auraient épargnés.

L'attaque du 14 février 1944 marque la fin de l'École des cadres, qui ne se reconstituera plus. Les membres de l'équipe volante décident de former leur propre maquis, dirigé par Gérard Pierre-Rose, devenu alors Manfred : la décision est prise à la mi-février lors d'une réunion qui se tient à l'Hôtel Pascal à Barrême.

¹ Arch. dép. AHP, 8 00 277, *De l'armistice à la Libération dans les Alpes de Haute-Provence, 17 juin 1940 – 20 août 1944*, 1985, p. 248-249.

² Jean-Marie Guillon indique que « Dès l'époque et ensuite à la Libération, le terme de « milicien » a servi à désigner la plupart [des Français] sans qu'ils aient forcément un rapport avec la Milice française, dirigée par Joseph Darnand », arch. Dép. AHP, Per 93, *Provence historique, « Répression et Résistance en Provence sous l'Occupation »*, tome LXVII, fascicule 262, juillet-décembre 2017, p. 537.

³ Entretien en mars 2021.

⁴ Arch. dép. AHP, Doc 04 408, SIMONNET Stéphane, *Maquis et maquisards. La Résistance en armes 1942-1944*, Belin, 2015, p. 172-173.

DE NICE
REGIONALE
de la
de SURETE
1543 /PS
a/s opération de police
dans les Basses-Alpes

REGIONALE POLICE DE NICE
CABINET L'INTENDANT
15 FEV 1944
1740
NOTE URGENTE

le 15 Février 1944

Le 14 Février courant, vers 5 h.30, des policiers et soldats allemands ont découvert un groupe de dix ou onze réfractaires qui étaient cachés à la ferme BELLON, commune de Draix (Basses-Alpes), à 5 kilomètres au Nord de ce village.

Un des réfractaires a été blessé d'un coup de feu au cours de l'opération; les autres ont été conduits à Digne par les autorités allemandes.

LE COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE

[Signature]

Destinataires :

M. le PREFET REGIONAL - Intendance de Police - Cabinet - NICE
M. le PREFET des BASSES-ALPES - Cabinet - DIGNE
M. le DIRECTEUR des SERVICES de la POLICE de SURETE - Sous-Direction des Affaires Politiques - 6ème Section - VICHY
M. le PROCUREUR de la REPUBLIQUE - DIGNE.
M. le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE, Chef du Service Régional des Renseignements Généraux - NICE
M. le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE, Chef du Service Régional, de la Sécurité Publique - NICE
M. le COMMISSAIRE PRINCIPAL, Chef de la 13^e Brigade Régionale de Police de Sûreté - NICE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
DES BASSES-ALPES
N° 594 /Q8

DIGNE, LE 15 FÉVRIER 1944
des BASSES-ALPES
15. FÉV. 1944
AR

LE COMMISSAIRE DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
Chef de Service

à Monsieur le DIRECTEUR
DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX
à VICHY

En communication à :
M. L'INTENDANT DE POLICE (Rens. Gén.) NICE
M. LE PREFET des BASSES ALPES (Cabinet) DIGNE

Objet.- ARRESTATIONS PAR LES TROUPES D'OPERATIONS

Hier, 14 février courant, les Autorités allemandes ont procédé à une opération de Police dans la région de DRAIX (B.A.).

Des 5 heures du matin des soldats et policiers se présentaient à la ferme BELLON, sise sur le territoire de la commune de DRAIX (B.A.). Après avoir interrogé le fermier M. MARTIN, ils procédèrent à une perquisition.celles-ci n'ayant donné aucun résultat, ils se dirigèrent vers une bergerie située en pleine montagne et la cernèrent. Ils purent ainsi procéder à l'arrestation d'une douzaine de jeunes réfractaires qu'ils ont emmené à Digne. Selon certaines personnes un de ceux-ci était blessé. Leurs noms sont inconnus.

Les opérations terminées, les ...

S. N. 4101 n° 5

Allemands incendièrent la bergerie? M. MARTIN n'a pas été inquiété.

LE COMMISSAIRE
DES RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

[Signature]

Digne, le 16 Février 1944

R A P P O R T

de l'Adjudant-Chef GOUYET, Commandant prvt. la section de Gendarmerie de DIGNE,

Sur des Arrestations de réfractaires par les Allemands - et sur un vol à main armée.

N° 142/2

DESTINATAIRES:

- 1°-Chef du Gouvernement (3 Exempl)
2°-Préfet Régional.
3°-Préfet R. Alpes.
4°-Général Inspecteur Gend Zone sud.
5°-Général Inspecteur 6° Région.
6°-Procureur de la République.
7°-Colonel Cdt. la Légion des Alpes.
8°-Cdt. Cie. Alpes.
9°-Cre. Elvis. Chef du Service Régional de Police Sûreté
10°-Cre. Chef du Service R.C. à DIGNE.

(Réf. art. 52 et 53 du D.O. du 30/5/1903 et G.N. N° 28-558-7/Gend° du 2 Décembre 1943).

Le 14 Février 1944, à 5 heures 30, un détachement de 12 soldats Allemands commandés par un Officier et quelques policiers de la Gestapo, se sont rendus à la bergerie dite "BELLON" Commune de BRAIX (R.A.), située dans la montagne et à 5 kilomètres au Nord du Chef Lieu de cette localité où ils ont découvert un groupe de 10 réfractaires.

Au moment où ils arrivaient à la bergerie, on a entendu plusieurs rafales de mitraillettes assez nourries et 2 ou 3 explosions, paraissant provenir de grenades. Ces coups de feu semblent avoir été tirés par les Allemands qui ont arrêté ces réfractaires et les ont conduits à DIGNE dans la journée.

Le bruit avait couru que l'un d'eux avait été blessé par un coup de feu, mais cela n'a pas été confirmé. Des renseignements recueillis, on ne croit pas que ce groupe fût armé, car il n'aurait pas opposé de résistance.

L'identité de ces réfractaires n'est pas connue. Dans la soirée la Brigade de LA JAVIE s'est rendue sur les lieux et a constaté que la bergerie avait été incendiée. Elle a découvert également, autour du bâtiment, quelques ustensiles pour préparer les aliments et quelques denrées. Ces ustensiles et denrées ont été déposés à la Brigade.

Si du matériel de couchage existait dans la bergerie il a été détruit par l'incendie.

Le 14 Février 1944, vers 23 heures 30, des individus après avoir abattu à coups de mitraillette le chien gardé, ont pénétré dans la ferme exploitée par FRISON Constant, cultivateur à GAUBERT, Commune de DIGNE (R.A.) et ont apporté deux porcelets de 30 kilos environ et 10 poules. Ces animaux et volailles ont été abattus sur place et emportés avec une camionnette.

Bien que n'ayant été prévenu que le lendemain à 11 heures, la brigade de DIGNE s'est livrée à d'actives recherches et au cours desquelles, elle a pu établir ce qui suit:

La camionnette ayant été utilisée appartenant à M. MONTREL, collecteur des produits de basse-cours à DIGNE, et elle lui avait été volée avant le vol.

Ce véhicule a été découvert le lendemain 15 courant abandonné sur la Place du Tampionet à DIGNE, portant de façon très nette de nombreuses traces de sang et des plumes de volailles.

Le produit du vol a été apporté à DIGNE, quelques gouttes de sang ont été découvertes sur le trajet GAUBERT DIGNE.

Le propriétaire de la camionnette ne doit pas être mis en cause. D'autre part, M. FRISON est dans une situation aisée et aurait tenu à vendre ses produits prix fort.

Les recherches sur le vol à

Service des Relations
avec les Troupes d'opération

19 FEV 1944

LE PREFET DES BASSES-ALPES

à Monsieur le SECRETAIRE GENERAL AU MAINTIEN DE L'ORDRE
- Service Central des Relations Franco-Allemandes en zone libre -

V I C H Y

OBJET : Arrestation de réfractaires par les troupes allemandes.

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le 14 Février 1944, à 5 H.30, un détachement de 12 soldats allemands, commandés par un Officier et accompagné par des membres de la Police de Sûreté Allemande, se sont rendus dans la petite commune de BRAIX située en pleine montagne, aux environs de DIGNE.

Après avoir perquisitionné sans résultat dans la ferme d'un cultivateur nommé MARTIN, ils se rendirent à 5 km. de là dans une bergerie où ils découvrirent une dizaine de réfractaires.

Dans le but d'empêcher toutes velléités de résistance, les Allemands tirèrent plusieurs rafales de mitraillettes et lancèrent des grenades.

Les réfractaires se rendirent sans difficultés et furent amenés à DIGNE, après que les Allemands aient incendié la bergerie où ils s'étaient réfugiés.

Selon des témoignages assez imprécis, un réfractaire aurait été blessé au cours de l'opération.

P. LE PREFET :
LE SECRETAIRE GENERAL,

ARMERIE NATIONALE - 2 -

10° LEGION Bia

Section de Digne n° 214/2

OBJET : Crimes de guerre

Référence : Note de S.N.° 807/2 Ce du 16 Mai 1945

Lieu où le crime a été commis	Analyse succincte des faits (2)	Renseignements sur les auteurs du crime (3)	Observations
Quartier de la BRAISSE-Commune de Digne. Le 5 Avril 1944 vers 20 h.	Le 5 avril 1944 une opération a été faite par les troupes allemandes contre un groupe de réfractaires arrivés à la BRAISSE le 5 Avr au matin. 10 jeunes gens composant ce groupe ont été massacrés par les allemands.	Détachement venant de Digne composé de soldats de Wehrmacht.	Chef de détachement ignoré
DRAIX LAJAVIE Brigade de 44 de 4 à 10 h.	Une expédition a été faite par les troupes allemandes contre un groupe de patriotes au quartier de Belon. La ferme MARTIN a été incendiée ainsi que 2.000 Kg de fourrage. 11 patriotes ont été arrêtés.	-d°-	-d°-
PRADS (B.A. brig. de LA JAVIE. Le 30 Juillet 44 de 4 à 12 heures.	Une expédition a été faite par les troupes allemandes contre un maquis aux environs de Prads. Une bergerie et une grange contenant environ 2.000 Kgs de foin au quartier des Serres et appartenant à M. ROUX ont été incendiées. Ont incendié également au même quartier, une ferme appartenant à M. ROUX Félix et ont emporté toutes ses victuailles ainsi que du bétail.	-d°-	Chefs de détachement : Cne STANDACHER et Lt. PUTTIER.
ORAISON (B.A.) le 16 Juil. 44 de 8 à 20 heures.	La ferme de M. ARGENTIN a été incendiée avec 1.500 Kgs de foin environ. Au quartier des Eaux-chaudes ont brûlé 3 maisons appartenant à M. GITAUD, lui ont pris son bétail ainsi que les victuailles. La maison de M. MICHEL a également été brûlée au même quartier.	Détachement venant d'Avignon n'a pu être identifié.	-d°-
VALENSOLE (B.A.) le 11 Juin 44 à 10 heures et le 16 Juin 44 de 4 h. le 17/6/44	Au quartier des Gaudichard la ferme de M. BERTRAND a été incendiée. 6 patriotes ont été fusillés au quartier du Serre. Au quartier de Rancure, la maison de M. ROUX Louis a été incendiée. Les petits Marges a été incendiée. 21 personnes fusillées.	Détachement venant d'AIX-en provence, composé de soldats de la Wehrmacht	Le n° du téléphone était le suivant C.4409 Marseille et 077 à AIX.

.../...

Siaud et à celui de Pèp.n tenu par M. Imbert, et se sont fait remettre du tabac sous la menace de leurs armes.

Un garde des eaux et forêts est abattu de 9 balles de mitrailleuse

Digne, 20 février. — Dans l'après-midi d'hier, vers 15 h., on a découvert, dans une cabane, à Pont-de-Chanoles, commune de Blégiers, le corps du garde forestier de cette localité, M. Biny Louis, âgé de 42 ans.

D'après les premières constatations, il résulte que le garde aurait été surpris alors qu'il faisait une cigarette et aurait été abattu à bout portant à l'aide de mitrailleuses. On a trouvé à proximité neuf douilles. Une enquête est ouverte.

FORCALQUIER

Association des femmes de prisonniers (canton de Forcalquier). — Reu-

Draix

Il a eu un camp de maquisards à Bellon, dans la montagne. Il a duré de huit à dix mois, et était dirigé par le capitaine Manfred, qui ensuite a conduit le camp de Chabrières. Les maquisards étaient de 18 à 20. Le maire actuel de Draix assurait leur ravitaillement, en pain et tout. Il prenait le pain à la Javie et l'amenait à dos de mulet jusqu'à Bellon. Il s'occupait également à rechercher des bêtes pour le ravitaillement en viande.

Les Allemands ont venus deux fois à Draix. La ~~première~~^{seconde} fois pour prendre le camp de Bellon, les uns venaient de la Javie, les autres de Draix. Ils ont cerné le camp. Un seul des maquisards s'est échappé, le neveu du garde forestier. Les autres ont été pris mais ont réussi à s'échapper après avoir été déportés en Allemagne. Seul un juif aurait disparu. C'était un médecin, il faisait le docteur du camp, mais il exerçait aussi ces fonctions dans d'autres camps allant à Thorame et Chanolles.

Les Allemands sont venus une troisième fois en passant par le col de la Cine. Ils ont réquisitionné des mulets et des hommes. Il avaient pris M Pelestor comme guide. Ils avaient réquisitionné tous les hommes de Draix et quelques-uns de Marcoux.

Du col de la Cine, une colonne s'est dirigée vers Thorame-Basse et un bataillon vers Tartonne. Ils ont lâché M Pelestor le soir. Les autres sont restés deux jours de plus. M Pelestor avait conduit le chef du bataillon chez sa sœur, où on l'aurait fait manger. Lors de l'attaque du camp, les Allemands étaient venus le matin, de très bonne heure dans la nuit. Le capitaine Manfred est arrivé juste quand les Allemands venaient de prendre le camp. Il a vu ses camarades alignés dans un pré et il a rencontré les Allemands mais il avait une carte d'exploitant forestier, ce qui l'a sauvé.

Les maquisards ne montaient pas la garde, ils dormaient. Les Allemands ont lancé des grenades, et les maquisards sont sortis. Ce qui les avait sauvés, c'est que les armes étaient cachées dans la montagne.

Après que le camp ait été pris, Manfred est allé descendre le garde forestier de Champourcin, Bini. On pensait qu'il avait dénoncé le camp, mais ce devait plutôt être sa femme que lui. Manfred a tiré aussi sur la femme, mais il l'a manquée.

Draix

Il a eu un camp de maquisards à Bellon, dans la montagne. Il a duré de huit à dix mois, et était dirigé par le capitaine Manfred, qui ensuite a conduit le camp de Chabrières. Les maquisards étaient de 18 à 20. Le maire actuel de Draix assurait leur ravitaillement, en pain et tout. Il prenait le pain à la Javie et l'amenait à dos de mulet jusqu'à Bellon. Il s'occupait également à rechercher des bêtes pour le ravitaillement en viande.

Les Allemands sont venus deux fois à Draix. La seconde fois pour prendre le camp de Bellon, les uns venaient de la Javie, les autres de Draix. Ils ont cerné le camp. Un seul des maquisards s'est échappé, le neveu du garde forestier. Les autres ont été pris mais ont réussi à s'échapper après avoir été déportés en Allemagne. Seul un juif aurait disparu. C'était un médecin, il faisait le docteur du camp, mais il exerçait aussi ces fonctions dans d'autres camps allant à Thorame et Chanolles.

Les Allemands sont venus une troisième fois en passant par le col de la Cine. Ils ont réquisitionné des mulets et des hommes. Il avaient pris M Pelestor comme guide. Ils avaient réquisitionné tous les hommes de Draix et quelques-uns de Marcoux.

Du col de la Cine, une colonne s'est dirigée vers Thorame-Basse et un bataillon vers Tartonne. Ils ont lâché M Pelestor le soir. Les autres sont restés deux jours de plus. M Pelestor avait conduit le chef du bataillon chez sa sœur, où on l'aurait fait manger. Lors de l'attaque du camp, les Allemands étaient venus le matin, de très bonne heure dans la nuit. Le capitaine Manfred est arrivé juste quand les Allemands venaient de prendre le camp. Il a vu ses camarades alignés dans un pré et il a rencontré les Allemands mais il avait une carte d'exploitant forestier, ce qui l'a sauvé.

Les maquisards ne montaient pas la garde, ils dormaient. Les Allemands ont lancé des grenades, et les maquisards sont sortis. Ce qui les avait sauvés, c'est que les armes étaient cachées dans la montagne.

Après que le camp ait été pris, Manfred est allé descendre le garde forestier de Champourcin, Bini. On pensait qu'il avait dénoncé le camp, mais ce devait plutôt être sa femme que lui. Manfred a tiré aussi sur la femme, mais il l'a manquée.

Transcription de l'enquête faite par Raymond Collier, l'archiviste. L'expression a été conservée. 19 J 3

SECTION SPÉCIALE

Procureur Général, près la Cour d'Aix en Provence

Information contre X
Assassinat du sieur
BIGNY à Blégiers

J'ai l'honneur de vous rendre compte que le 19 février courant, j'ai requis l'ouverture d'une information contre X, des chefs d'homicide volontaire, complicité, détention et port d'armes et munitions, en visant la loi du 5 Juin 1944, sur la répression des activités terroristes.

Les faits sont les suivantes :

Le 19 février 1944, vers 14 heures, le cadavre du sieur BIGNY Louis, 50 ans, garde-forestier à Blégiers, était découvert dans une cabane située sur le bas côté du chemin de grande communication n° 7, approximative du barrage de Chanolles. Cette cabane se trouve à 1km500 environ de Blégiers.

L'autopsie a révélé que la victime avait été atteinte de 9 balles de mitraillettes de calibre 9m/m.

Des bûcherons qui travaillaient dans une coupe de bois, situés à quelques distances de la cabane où a été commis le meurtre, ont indiqué que vers 9 h 15 du matin, ils avaient entendu une rafale de mitraillettes, mais qu'ils n'y avaient prêté aucune attention, des soldats des troupes d'occupation ayant, disent-ils, l'habitude de tirer des rafales semblables dans cette région, où ils suspectent que se trouvent des réfractaires. Il semble que ce soit vers 9 heures qu'a été tué BIGNY, qui se rendait à une battue au sanglier organisée dans les environs et qui est parti de son domicile vers 8 heures du matin.

Il y a vraisemblablement une corrélation entre ce meurtre et l'arrestation par les Autorités d'Occupation deux jours auparavant, d'un couple de 10 réfractaires dans une bergerie sise dans la montagne à quelque distance de Blégiers.

BIGNY, dont la femme est d'origine Tchèque, recevait en effet, fréquemment des militaires Allemands à son domicile, et la rumeur publique l'accuse d'avoir servi de guide au Groupe de Soldats qui

Monsieur le Juge d'Instruction a donné commission rogatoire générale à la 18° Brigade de Police de Sûreté de Nice.

Je ne manquerais pas de vous tenir informé des suites de cette affaire.

Le Procureur de la République,

7.7

SECTION SPÉCIALE

Information contre X
Assassinat du sieur
BIGNY à Blégiers

Le 19 février 1944, vers 14 heures, le cadavre du sieur BIGNY Louis, 50 ans, garde-forestier à Blégiers, était découvert dans une cabane située sur le bas côté du chemin de grande communication n° 7, approximative du barrage de Chanolles. Cette cabane se trouve à 1km500 environ de Blégiers.

L'autopsie a révélé que la victime avait été atteinte de 9 balles de mitraillettes de calibre 9m/m.

Des bûcherons qui travaillaient dans une coupe de bois, situés à quelques distances de la cabane où a été commis le meurtre, ont indiqué que vers 9 h 15 du matin, ils avaient entendu une rafale de mitraillettes, mais qu'ils n'y avaient prêté aucune attention, des soldats des troupes d'occupation ayant, disent-ils, l'habitude de tirer des rafales semblables dans cette région, où ils suspectent que se trouvent des réfractaires. Il semble que ce soit vers 9 heures qu'a été tué BIGNY, qui se rendait à une battue au sanglier organisée dans les environs et qui est parti de son domicile vers 8 heures du matin.

Il y a vraisemblablement une corrélation entre ce meurtre et l'arrestation par les Autorités d'Occupation deux jours auparavant, d'un couple de 10 réfractaires dans une bergerie sise dans la montagne à quelque distance de Blégiers.

BIGNY, dont la femme est d'origine Tchèque, recevait en effet, fréquemment des militaires Allemands à son domicile, et la rumeur publique l'accuse d'avoir servi de guide au Groupe de Soldats qui

Digne, le 24 Février 1944

26. FÉV. 1944

Le Procureur de la République près le
Tribunal des Basses-Alpes à Monsieur le

à Monsieur LE PROCUREUR GENERAL
à AIX-EN-PROVENCE

Réquisition supplé-
-tive dans
l'affaire BINY

Tentative d'assas-
-sinat de la dame
BINY

J'ai l'honneur de vous faire connaître, comme suite à mon rapport du 21 Février courant, concernant le meurtre du sieur BINY à Blégiers, que le 22 Février 1943, j'ai requis supplétivement M. le Juge d'Instruction contre X... du chef de tentative d'homicide volontaire sur la personne de la dame BINY.

Il résulte, en effet de l'enquête effectuée par les inspecteurs de la 18^e Brigade de Police de Sécurité de Nice, que le jour même où son mari avait été tué, la dame BINY avait également essuyé un coup de feu. L'agresseur, posté dans le lit de la rivière "La Bléone", à 150 mètres environ du domicile des époux BINY, avait tiré un coup de feu dans la direction de la dame BINY, qui se trouvait à ce moment là à son lavoir, devant sa maison. Cette dernière n'a pas été atteinte.

Cette agression a eu lieu vers 12 H 30 environ, alors que la dame BINY ignorait encore le meurtre de son mari, dont le cadavre a été découvert vers 14 heures seulement. Elle n'a pu donner, sur l'individu qui avait tiré sur elle, qu'un signalement des plus vagues.

Ses dires ont été confirmés par ses voisins, les époux GARCIN qui ont entendu les coups de feu et aperçu l'agresseur qui s'est enfui dans la montagne après avoir déchargé son arme. Cette dernière avait, d'après eux toutes les caractéristiques d'un fusil de guerre.

La dame BINY avait omis d'aviser la gendarmerie de ces faits.

Il ne fait aucun doute que cette tentative de meurtre est en corrélation étroite avec le meurtre du sieur BINY. Je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites de cette affaire.

LE PROCUREUR,
J. M.

Chaumegros	Alix	1919	Blégiers
Chaumegros	Odilon	1921	Blégiers
Chaumegros	Raoul	1926	Blégiers
Legard	Antoine	1884	Blégiers
Legard Marie Rose	Marie Roine	1892	Mariand
Legard	Marie Rose	1919	Digne
Legard	Paul	1924	Blégiers
Garcin	Julien	1889	Blégiers
Biny	Louis	1894	Entrevaux
Biny née Riès	Marie	1895	Mariand
Garcin	Roger	1903	Blégiers
Garcin née Legard	Marie	1905	Prads
Garcin	Germaine	1930	Blégiers

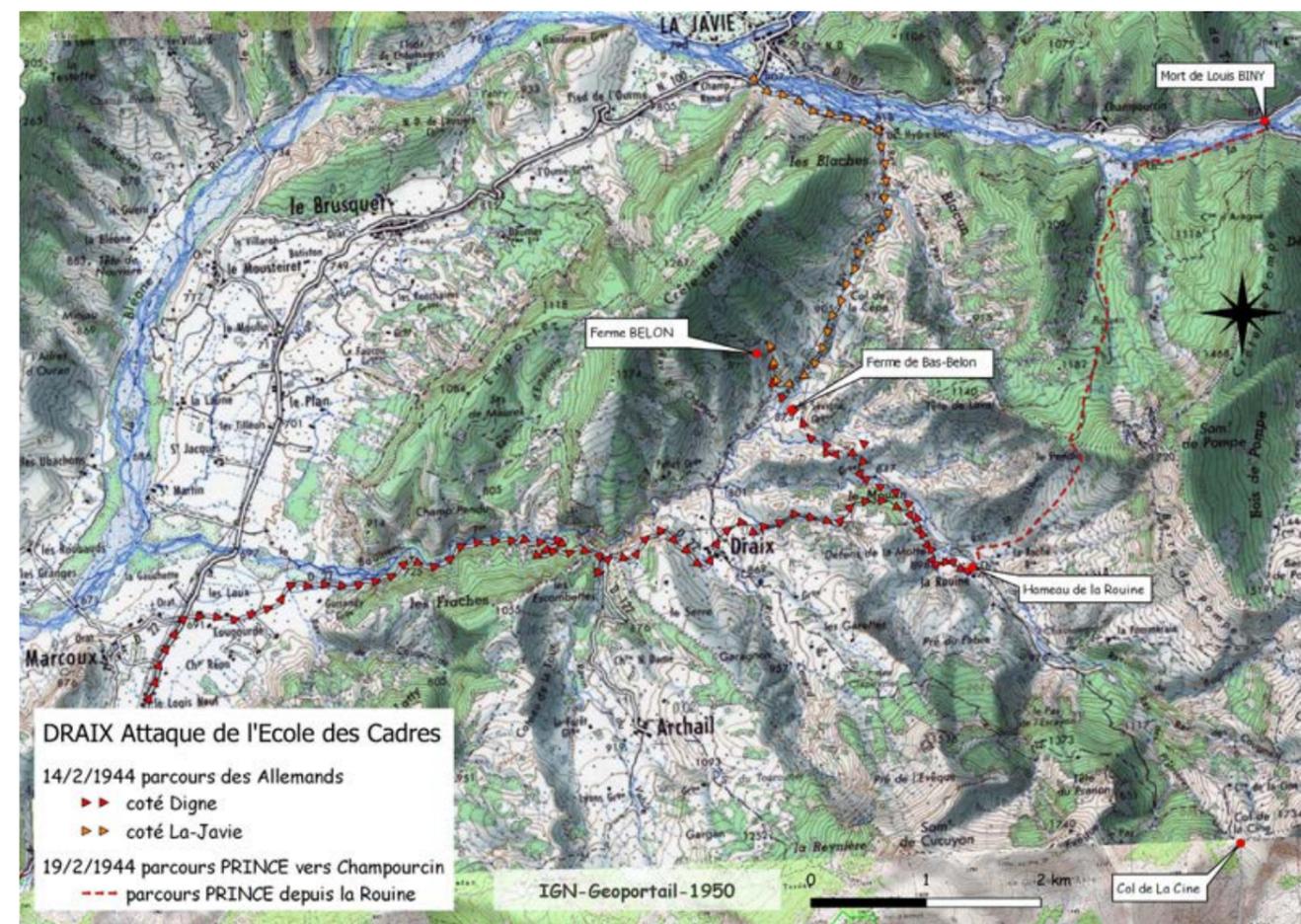
N° 20.

Naissance
de Louis-Charles
Edouard Biny

Marié à Menton le 6 février
1931 avec Maria Maa.

Le jour mil huit cent quatre-vingt-quatre, et le sept du
mois de juillet, à six heures du matin, par devant nous Pierre Baudin, Maire, officier de
l'état civil de la commune d'Entrevaux, chef-lieu de canton, arrondissement de Castellane,
Département des Basses-Alpes, a comparu le sieur Antonin-Louis-Abel Biny, âgé de
vingt-sept ans, commerçant, domicilié à Aix, lequel nous a déclaré un enfant du
sacrilège qui il nous a déclaré être né le quatre du mois courant, à neuf heures du soir,
dans la maison du sieur Pierre Die située en cette commune, au lieu, et dont le père est lui
déclarant, et la mère, la dame Louise-Marie Die, âgée de vingt-sept ans, sans profession,
domiciliée à Aix, momentanément à Entrevaux. Inquid enfant il a déclaré donner
les prénoms de Louis-Charles-Edouard. Les présentations et déclarations
nous ont été faites en présence des sieurs Charles Biny, commis des Ponts et Chaussées,
âgé de vingt-neuf ans, domicilié à Aix, et Jules-Marie Dubreuil, greffier de paix,
âgé de quarante-trois ans, domicilié en cette ville, témoins choisis par le comparant
et après lecture par nous donnée du présent acte au comparant et aux témoins,
nous l'avons signé avec eux.

Antonin-Louis-Abel Biny *Pierre Baudin*



Attaque allemande contre l'école de cadres A.S. à DRAIX. — L'école de cadres venue de Valbonnette (région de Barrême) (voir le chapitre qui lui est consacré) était depuis une dizaine de jours environ à la ferme Belon, au nord de Draix⁽¹²⁴⁾ (dit le Monastère). Une nouvelle session devait commencer. Le maquis était composé d'éléments nouveaux. Ils arrivaient sur les lieux par le double truchement de PIN (de Mézel) et de Henri BARLATIER (Draix). Le premier envoyant au second les arrivants, dirigés alors vers la Rouine, chez PELESTOR. Le groupe était aussi en relation avec Digne.

Avant l'attaque du camp, un petit avion de reconnaissance allemand est venu survoler le secteur. Au petit matin, une colonne allemande flanquée de son contingent habituel de miliciens français, monta tout naturellement en direction de Draix par la D. 22. Le convoi stoppa au col, en vue de l'agglomération, et la colonne continua sa progression à pied. Tout le village sera surpris, quasiment saisi au lit, les maisons fouillées. Un juif, réfugié dans la commune, fut arrêté. BARLATIER avait consigné, en cas de danger, de donner l'alerte en étendant un linge bien visible à une fenêtre de sa maison qu'on apercevait distinctement du camp. Quand les Allemands pénétrèrent dans le logement, M^{me} BARLATIER, simulant l'embarras et le besoin de se vêtir, put subrepticement remplir cette mission sans être vue⁽¹²⁵⁾. Quand Draix fut contrôlé, la colonne se dirigea vers le camp. Avec PELESTOR, il avait été convenu qu'un jeu de lumière ou plus simplement l'apparition d'une lumière à un endroit convenu serait le signal d'alerte. Il put être exécuté⁽¹²⁶⁾. Mais aucun des signaux qui leur furent adressés n'a été perçu du camp. Il n'y avait pas de garde⁽¹²⁷⁾.



*Au premier plan, ruine de Belon
Au centre, dans le fond de la vallée, La Rouine
Au-dessus, le col de la Cine
(Collection de l'auteur)*

L'attaque allemande était combinée avec une double manœuvre visant à couper le chemin muletier de repli éventuel vers l'usine de Trente-Pas, à La Javie. Le passage de la colonne allemande dans cette localité fut immédiatement interprété par les résistants qui s'y trouvaient comme procédant d'une attaque sur Belon⁽¹²⁸⁾. Jean MOUTTET, alors percepteur dans cette localité, avertit de cet état de choses. Le déroulement des événements témoigne que, malheureusement, l'alerte ne fut par reçue à temps.

Au camp, Gérard PIERRE-ROSE, alors alias Prince, chef de l'école, n'était pas là. Il recherchait un autre emplacement⁽¹²⁷⁾. Il ne retournera que dans la nuit. Les maquisards furent pris « au lit ». Il y eut onze prisonniers⁽¹²⁹⁾. Dans quelques affaires qu'il y avait, les Allemands trouvèrent une photo de PIERRE-ROSE. « C'est Prince » dit le chef. Prince était donc bien repéré. Il était facilement reconnaissable, c'est vrai. Les armes avaient été cachées à l'extérieur de la ferme, au-dessus des chênes qui la bordaient. Elles ne furent pas trouvées par les Allemands⁽¹²⁶⁾. Elle furent récupérées et cachées à proximité de la Rouine. Belon fut incendiée vers les onze heures.

Le camp avait été dénoncé par B..., garde forestier dans la vallée de La Javie. Son épouse, allemande ou tchèque-sudète, est fortement soupçonnée d'avoir été son âme damnée. B... paiera très vite son crime. Les prisonniers furent amenés à l'hôtel Ermitage à Digne, puis ils furent transférés à Nice, attachés à un siège, avec le car TARDIEU de Thoard, réquisitionné avec son chauffeur⁽¹³⁰⁾. CHAUMONT fut informé du jour et de l'heure du transfert. Un projet d'attaque, en cours de route vers Barrême, fut élaboré par Prince et CHAUMONT, réunis au restaurant du Taminet

tenu par BARTOLUCCI⁽¹³¹⁾. Prince et CANONICI (Olga) embarquèrent sur un camion de VILHON (bois et chauffage), mais à l'endroit prévu de l'embuscade quelque chose rata. CANONICI, assuré, affirme que le guetteur s'était endormi. CHAUMONT, plus nuancé, ne rejette pas l'idée que le signal fut mal transmis au guetteur⁽¹²⁷⁾. L'attaque ne put se faire.

On ne se résigna pas pour autant. On résolut de poursuivre la tentative en essayant de rejoindre le car au plus vite. On téléphona de chez PASCAL (à Barrême), à COUBRON (abattoirs de Digne), pour avoir un véhicule plus rapide. Ce fut un camion servant au transport de la viande, appartenant à GUIGUES, conduit par Désiré, qui servit à l'expédition. Outre Prince et CANONICI, quatre hommes pris à Barrême participèrent à l'opération⁽¹³¹⁾. Jamais il ne purent approcher le car d'assez près pour réaliser leur opération. Quand ils aperçurent la plaine du Var, c'était trop tard. Alors ils abandonnèrent⁽¹³¹⁾.

Le sort des prisonniers, à notre connaissance, demeure vague. Les témoins du pays — mais qui, à ce sujet, ne sont pas les mieux placés — ont avancé que tous seraient revenus. Un se serait évadé à Sarrebruck, lors de son transfert en Allemagne, avec la complicité d'un membre du clergé, après être resté caché dans un clocher⁽¹²⁶⁾. Un témoin qui déclare avoir participé à cette école et qui détiendrait certaines archives, a cité le nombre de treize déportés. Sollicité pour fournir un témoignage détaillé, il n'a pas donné de réponse. Un survivant réside à Manosque. Egalement sollicité, n'a pas donné suite.

*Effectuée par André Valentini alias « Nerve »
Devant un détachement de maquisards*

RADOMIR NI
Adjoint de Gérard

**LISTE DES 11 STAGIAIRES DE L'ÉCOLE DES CADRES ARRÊTÉS A DRAIX
(04) LE 14 FEVRIER 44**

- . AUDIBERT FERNAND
- . CHARRIER STEPHANE
- . FALLIK DAVID
- . FLOHIC FRANCOIS
- . JOËL
- . LAMY ETIENNE
- . LESQUELEN RAYMOND
- . MALAVAL MAURICE
- . MAZIERES VICTOR
- . NICOLOVITCH VLADIMIR
- . SEMAILLE JEAN



Organisation de Résistance
de l'Armée

Digne, le 16 NOVEMBRE 1949

SIÈGE SOCIAL :

Boulevard Gambetta - DIGNE

Téléphone : 2.14
HL/SL

ATTESTATION

Je soussigné, LAMBORELLE Hervé, Président Départemental, membre du Comité Directeur National de l'O.R.A. - Capitaine F.F.I. homologation N° 5426-23/5/47 certifie que le Sergent-Chef LESQUELEN Raymond a servi dans nos formations depuis le 1er Avril 1943.

Incorporé dans nos maquis il s'est immédiatement distingué par son esprit d'initiative. Toujours volontaire pour les missions les plus dangereuses qu'il a accomplies avec courage. Classé sujet d'élite, a été dirigé en Janvier 1944 sur l'Ecole des Cadres des maquis pour y accomplir une période d'instruction pour être nommé Chef de Camp. C'est au cours de cette période, sur la dénonciation du Garde Forestier BINI, qui avait détecté l'Ecole des Cadres que LESQUELEN a été fait prisonnier le 14 Février 1944 (attaque du camp par les forces allemandes).

D'abord interné à NICE, puis déporté à FALKENBERG (Moselle) le 9 Juin 1944 le Sergent-Chef LESQUELEN parvenait à s'évader le 22 Novembre 1944 et venait se mettre à la disposition de ses chefs.

.../...

F. F. I.
FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR
ORGANISATION de RÉSISTANCE de l'ARMÉE

N° 19

RTF MEMBRE ACTIF

R. 2

NOM LESQUELEN

Prénoms : Raymond

Pseudo : "FOUCHE"

Adresse : Bould Gassendi DIGNE

Entré dans la Résistance le 4/1/1944

En qualité de élève, Ecole des Cadres des Maquis du Sud-Est

Position nouvelle Sergent-1er O.R.A.

MARSEILLE, le 25 Mars 1946

Le Président, *M. Lambert*

Le Secrétaire Général, *M. Lambert*



ATTESTATION

Je soussigné LESQUELLEN Raymond, né le 14 Décembre 1911 à BONNETABLE (SAVÈRE), domicilié 15 Rue de Chanteloup à ST GERMAIN LES BAYONNES (91). De l'ordre Républicain Carte n° 100.133833, membre de la Commission Départementale de l'ESPECE pour la délivrance de la Carte de Déporté au Titulaire de la Résistance, attesté sur l'honneur la véracité des faits suivants : — Le 14 Février 1944, j'ai été arrêté par les autorités allemandes à SIENNE (H.P. de HAUTE PROVENCE) en compagnie de Monsieur MAZIERE Victor Louis né le 9 Février 1914 à MACHAT L'ETRANGE (CREUSE) domicilié actuellement à NANTERRE, 87 Avenue Joliot-Curie (91) et à l'époque au Maquis "FORT DE FRANCE" (BASSES ALPES)

— Nous avons été incarcérés dans les caves de la Villa "MARIE-LOUISE" à SIENNE avec neuf autres Amis.

— Mon camarade MAZIERE, le plus jeune d'entre nous a subi sans discontinuer les interrogatoires des agents de la Gestapo, les interrogatoires pendant lesquels les pires tortures et violences lui ont été infligées. Le lendemain après un interrogatoire MAZIERE a été ramené dans la cave, sans connaissance, avec environ 18 heures - son visage était tuméfié, du sang coulait du nez et de son oreille. Il a connaissance plus tard dans la soirée. Il portait des traces de coups à la tête, à la face et avait des dents cassées. Il se plaignait de douleurs vives, à la poitrine et sur son corps. Nous avons pu observer le lendemain qu'il se plaignait de fortes douleurs à la tête et qu'il avait vu la nuit à l'encre.

— Le quatrième jour nous avons été transférés à la prison de MICHÈRE. Les Amis et moi-même qui avions également subi des tortures et souffrances pendant notre séjour à la prison de MICHÈRE, nous avons pu cependant aider MAZIERE à se lever. Grâce tout le même en vain nous n'avons pu empêcher son décès et nous avons vu avec douleur son corps être incinéré.

— La présente attestation est établie en trois copies à l'usage de la Résistance et valent ce que de droit.

FAIT à BAYONNES le 3 Novembre 1948 R. LESQUELLEN



Nico
Nicolitch RADOMIR. 8-5-1914
entraîné à l'ide des cadres avec Paul Fried
capturé à la 1^{re} Armée Française
Médaille de la Résistance aux Partisans
D-24-4-46 J.O du 17-5-46
Fujicolor
Crystal Archive Paper
Supreme

PHOTOGRAPHIE DE RADOMIR NICOLITCH, SANS DATE, COLLECTION AMICALE DU MAQUIS FORT-DE-FRANCE.

Mais ce fut pendant une intercession qu'arriva l'affaire la plus grave. Une dizaine de stagiaires restés au camp, avant de recevoir leur affectation, en l'absence de Prince, furent capturés par une Compagnie Allemande, par surprise. La façon dont ils s'en tirèrent vaut d'être rapportée :

Leur sort normal dans cette région, à cette époque, devait être l'exécution. Prince, immédiatement alerté, monta aussitôt une expédition pour les libérer, qui échoua au dernier moment par un incident malencontreux; fou de rage, il les croyait perdus. Ils furent sauvés par les officiers allemands : ils avaient trouvé, en fouillant l'emplacement du camp, les papiers d'instruction civique et notamment une longue étude très objective, sur l'organisation de la jeunesse allemande. S'étant renseignés, ils furent absolument stupéfaits de la façon dont on pouvait travailler dans un maquis terroriste. Ils firent ce qu'ils purent pour que les prisonniers soient considérés comme des combattants et simplement déportés comme travailleurs. Nicot, qui était du nombre, officier yougoslave, évadé après avoir été prisonnier des Italiens, qui était venu suivre une session d'instruction, s'évada encore une fois et reprit le travail. Il devait, par la suite, prendre Dijon, en remontant depuis le midi, et franchir le Rhin avec la première Armée française, comme Chef de Bataillon.

« Manfred », « Prince », deux des noms de code utilisés par Gérard Pierre-Rose durant son activité dans la Résistance bas-alpine. Martiniquais d'origine, il a laissé la mémoire d'un grand homme d'action, matérialisée par la stèle érigée à Norante, lieu de son exécution en juillet 1944.

Gérard Pierre-Rose est né en 1913 à Fort-de-France d'un père receveur des Postes Télégraphes et Téléphones (PTT). C'est l'excellence de ses résultats scolaires qui le conduit en métropole. Après avoir effectué son cursus secondaire en Martinique, il obtient une bourse pour le lycée Louis-le-Grand à Paris afin de préparer le concours d'entrée à l'École coloniale. Il y échoue mais passe avec succès une licence de droit. Il suit également une préparation militaire et est nommé sous-lieutenant au Sénégal en 1939. Il rentre en France en 1942 comme sous-lieutenant d'active et est rappelé à Fréjus. Après avoir fait partie de l'encadrement du mouvement « Jeunesse et Montagne »¹, il quitte en 1943 son corps et rejoint la Résistance.

Gérard Pierre-Rose assiste à la naissance des premiers maquis de la vallée de l'Asse. Il devient instructeur puis responsable de l'École des cadres « la Lavenderaie » (Barrême) avant son transfert à Draix. Absent, il échappe à l'attaque du 14 février. Trop connu, c'est alors que « Prince » devient « Manfred » et prend le commandement du secteur de l'Asse (de Tartonne à Oraison) ainsi que des maquis Francs-tireurs et partisans (FTP) du secteur : il y assume ses fonctions tout en restant au maquis.

Il crée, avec les trois instructeurs de l'équipe volante issus de l'École nationale des cadres (*Drakkar*, *Flammand* et *Gaillard*)² le maquis « Fort-de-France » à la Haute-Melle, à trois heures de marche de Barrême. Les débuts sont difficiles, l'installation sommaire. Il s'agit de former les jeunes recrues à l'embuscade et à la *guérilla*, et d'être prêts le jour J, celui du débarquement. Les maquisards seront une vingtaine à la veille du 6 juin 1944.

Paul Delobea (alias *Hoche*), membre du groupe AS de Fort-de-France, est le seul photographe présent dans ce maquis. Ses clichés témoignent de la vie quotidienne des maquisards, de leur équipement, de leur armement³. Pour éviter l'ennui, il faut structurer les journées. En dehors des entraînements, la vie est donc rythmée par les repas, les moments de détente et la question cruciale du ravitaillement, lequel rend indispensable le soutien de la population : c'est en effet à partir de la généralisation des maquis que la lutte armée s'est étendue aux territoires ruraux. De ce fait, les maquisards doivent respecter ces contrées et leurs habitants : « non seulement parce que l'existence du maquis dépend de leur bonne entente avec la population, mais parce que les hommes du maquis sont l'élite du pays »⁴. On retrouve ici le rôle qu'a pu jouer l'École des cadres.

En prévision des combats, la fourniture en armement est essentielle, laquelle dépend surtout des parachutages qui livrent des armes par containers. Les Alliés et surtout les Britanniques sont conscients de l'aide militaire que pourront apporter les maquisards. L'aide passe par le SOE (*Special Operations Executive*) créé par Churchill et dont le major Buckmaster dirige la section française.

Après l'annonce du débarquement, *Manfred* et les maquisards de Fort-de-France participent aux combats de la Libération, en défendant en particulier la route Nice-Digne. À partir du 18 juin, *Manfred* rédige des carnets où sont consignés nombre d'événements de cette fin de printemps 1944. Il est à Mézel le 18 juillet 1944, alors que l'armée allemande, la Sipo-SD de Digne et la 8^e compagnie Brandebourg⁵ essaient de reprendre la route. Arrêté et frappé pour l'obliger à dénoncer le cantonnement du maquis, il répond : « N'insistez pas, Messieurs, un officier français de l'armée noire ne parle jamais ». Il est exécuté par le capitaine Staudacher quelques heures plus tard à la Barre-d'Auran.

La mort de *Manfred* est la triste illustration des travaux menés par Jean-Marie Guillon sur la répression de la Résistance en Provence, en particulier sur deux points. Tout d'abord, la surreprésentation des Basses-Alpes dans le bilan total des victimes si on le compare à la population du département, ce qui s'explique par l'importance des maquis. Laquelle entraîne aussi l'explosion du nombre de morts après le 6 juin (43 % du total de la région) : la mobilisation des maquis a été d'autant plus forte que l'on y attendait un débarquement en Méditerranée, que les autorités d'Alger avait promis immédiatement après celui de Normandie. N'ayant pas eu lieu comme attendu, les maquisards se sont trouvés très démunis face à l'ennemi⁶.

¹ « Jeunesse et montagne » est une organisation créée en août 1940 par l'armée de l'air afin de donner une formation à la jeunesse (notamment aux jeunes qui souhaitaient devenir aviateurs). Il s'agit donc d'une organisation soeur des Chantiers de Jeunesse.

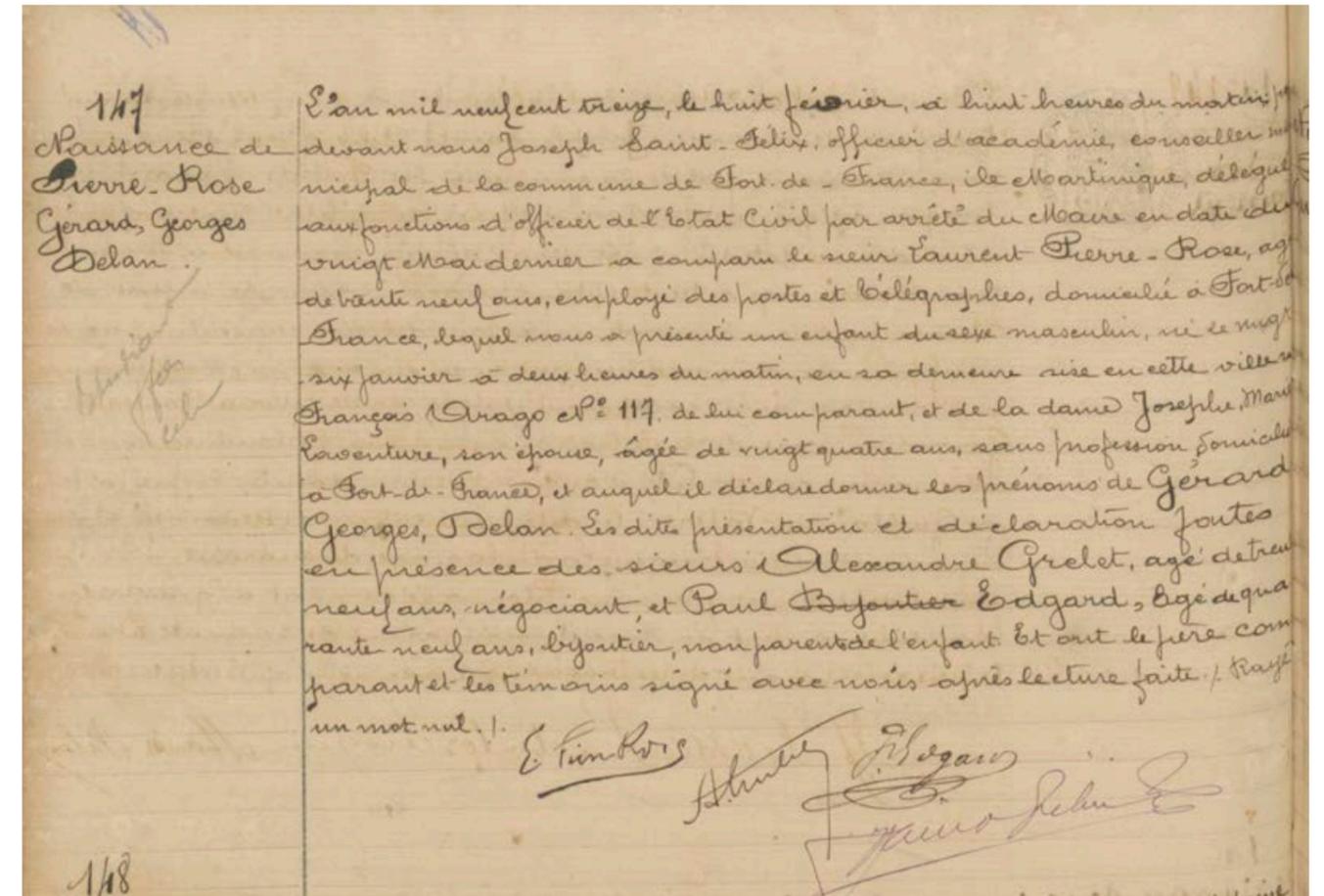
² Voir partie 2 « L'École des cadres ». *Drakkar* : lieutenant Jacques Lesdos, *Flammand* : Raymond Raux ; tous deux arrêtés en mars 1944 et morts en déportation. *Gaillard* (alias *Hervé*) : André Valentini.

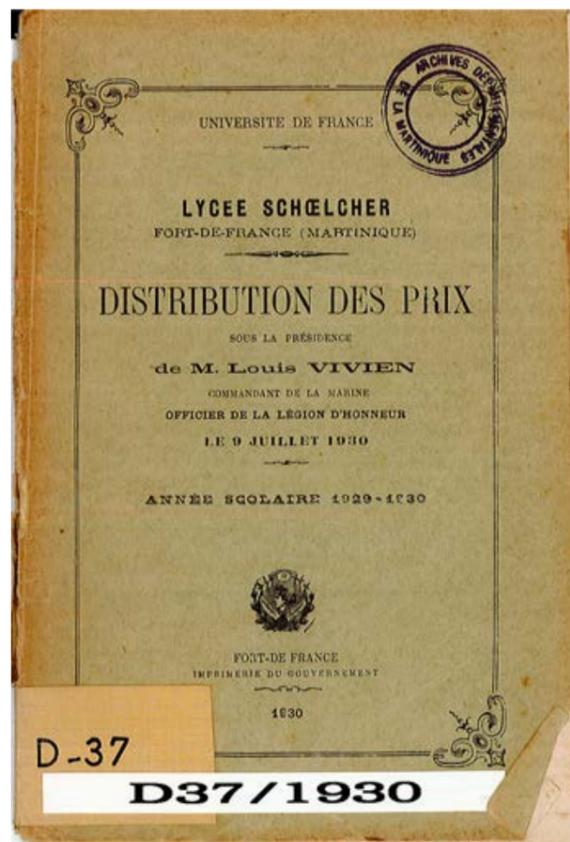
³ Arch. dép AHP, Doc 04 099, Jean-Christophe Labadie, *Hoche et Hélène dans la résistance, Basses-Alpes, 1943-1945*, 2015.

⁴ Extrait de la circulaire Maquis n°2 du 25 mai 1943, cité dans arch. dép AHP, Doc 04 408, Simonnet Stéphane, *Maquis et maquisards. La Résistance en armes 1942-1944*, Belin, 2015, p. 135.

⁵ La Sipo-SD réunit la police de sûreté (regroupant la police politique, la « Gestapo », et la police criminelle) et le SD, service de sécurité de la SS. La 8^e compagnie Brandebourg est une formation des services secrets de la Wehrmacht.

⁶ Arch. dép AHP, Per 93, *Provence historique*, Guillon Jean-Marie, « Répression et Résistance en Provence sous l'Occupation », tome LXVII, fascicule 262, juillet-décembre 2017, p. 520-530.





-- 42 --		-- 43 --	
Mathématiques		Version espagnole.	
1 ^{er} Prix	PrévotEAU Raymond	1 ^{er} Prix	Bucher Roger
2 ^e —	Agis-Garcin Maurice	2 ^e —	Pierre-Rose Gérard
Accessits	Saint-Jacques, Boclé	Accessits	Rose-Rosette, Etilé
Physique et Chimie.		Thème espagnol.	
1 ^{er} Prix	Régis Maurice	1 ^{er} Prix	Bucher Roger
2 ^e —	Armande-Lapierre Robert	2 ^e —	Pierre-Rose Gérard
Accessits	Saint-Jacques, Marmont, Ramin, PrévotEAU.	Accessits	Rose-Rosette, Etilé
Mention	Ludosky	Histoire moderne.	
Récitation.		1 ^{er} Prix	Pierre-Rose Gérard
1 ^{er} Prix	Armande-Lapierre Robert	2 ^e —	Rose-Rosette Félix
2 ^e —	Saint-Jacques Gaston	Accessits	Bucher, Nimar, Pierre-Elien, Vatan.
Accessits	Marmont, Caminade, Ramin, Saldés,	Géographie.	
Mention	Régis,	1 ^{er} Prix	Pierre-Rose Gérard
Seconde B.		2 ^e —	Rose-Rosette Félix
1^{re} Section.		Accessits	Etilé, Nimar, Bucher, Maurice-Madelon, Mongallon.
(24 élèves)		Mathématiques.	
Professeurs : MM. Labrousse, Honorien, Fouret, Cadeau, Mme Jacquin, MM. Nonon, Dorise.		Prix	Etilé Léon
Excellence		Ex-œquo	Pierre-Rose Gérard
Prix	Pierre-Rose Gérard	Accessit	Bucher
Tableau d'honneur.		Physique et Chimie.	
1 ^{er} Prix	Alie André	1 ^{er} Prix	Pierre-Rose Gérard
	Bucher Roger	2 ^e —	Etilé Léon
	Constantin Gaston	Accessits	Bucher, Mongallon, Alie, Rose-Rosette
	Etilé Léon	Récitation.	
	Maurice-Madelon Georges	1 ^{er} Prix	Rose-Rosette-Félix
	Pierre-Rose Gérard	2 ^e —	Bucher Roger
	Rose-Rosette Félix	Accessits	Pierre-Rose, Etilé, Maurice-Madelon, Vatan.
2 ^e —	Nimar Théodore	Dessin d'imitation.	
Composition française.		1 ^{er} Prix	Parfait Charles
Prix offert par la Banque de la Martinique.		2 ^e —	Nimar Théodore
1 ^{er} Prix	Pierre-Rose Gérard	Accessits	Pierre-Rose, Etilé, Maurice-Madelon, Mongallon.
2 ^e —	Rose-Rosette Félix	Seconde B.	
Accessits	Bucher, Nimar,	2^e Section.	
Anglais.		(23 élèves)	
1 ^{er} Prix	Pierre-Rose Gérard	Professeurs : MM. Labrousse, Durringer, Verines, Calonne, Masson, Mme Jacquin, M. Dorise.	
2 ^e —	Rose-Rosette Félix	Excellence.	
Accessits	Etilé, Corbin, Nimar, Romain	Prix	de Montaigne Ernest



Le Capitaine Gérard PIERRE-ROSE dit «Prince» et «Manfred»

Un grand mort, un très grand mort que pleurent les P. F. I. et la résistance des Basses-Alpes.

Gérard PIERRE-ROSE était né à la Martinique le 23 janvier 1913. La déclaration de guerre le trouve en A. O. F. où il commande comme sous-lieutenant d'un régiment mixte d'infanterie coloniale le poste avancé de Tamba-Counda, à proximité de la frontière de Gambie. Viennent la débâcle et l'armistice. Les nouvelles d'Europe sont rares et parviennent avec des mois de retard dans ce bled situé à 300 km. du poste le plus proche. Le lieutenant Pierre-Rose reste loyal, comme on disait alors, car il n'a pas tous les éléments d'information pour se déterminer. Il est rapatrié durant les premiers mois de 1942. Mis aussitôt en présence des dures réalités, il ne tarde pas à déceler ce que cache de honte cette vaste et criminelle duperie de l'armistice dans l'honneur. Dès lors son choix est fait et le voilà «maquisard», n'ayant pour tout bien que l'air du ciel, l'eau des sources et la liberté de la montagne.

Il assiste à la naissance de nos premiers maquis de la vallée de l'Asse : l'Adouz, Trevas, la Lavanderaie, Fort-de-France, etc. Il ne tarde pas à être remarqué car il est de ceux dont la forte personnalité émerge au milieu des foules. Ses qualités d'esprit et de cœur, son sens du devoir et son goût des responsabilités le font désigner comme chef de l'école des cadres. Là il présidera à la formation militaire, intellectuelle et morale d'une pléiade de jeunes chefs dont les maquis de la région provençale, toujours plus nombreux, ont un pressant besoin. Il se donne tout entier à sa tâche : il a l'âme d'un éducateur et d'un soldat. Modeste il cache sa vie et répand son esprit et son cœur. Fier et droit, juste, tolérant et bon, il est imbu d'esprit égalitaire. MANFRED partage toutes les corvées du camp : il est aux «peluches», comme tout le monde, il s'en va au «ravito» comme les autres. Il participe à un beau chahut et c'est de toute son âme qu'il chante de sa voix pleine et forte :

« Par delà les fusillades
La liberté nous attend...
(Suite en 2^{me} page)

En marche, au cours de nos durs «crapahuts», il prend le sac ou le fusil du copain exténué. A l'ami qui lui offre de prendre son tour de quart parce qu'il rentre d'une longue et dure mission il répond simplement : « Je n'ai pas le droit d'être fatigué ».

Son autorité il ne l'impose pas : elle rayonne naturellement de sa forte personnalité et de son grand cœur. Toujours d'humeur égale, jamais un éclat de voix. Au copain qui a fait une bêtise et qui cherche une explication pitoyable il dit simplement : « N'aggrave pas ton cas mon ami ».

Lorsque, après plusieurs jours d'absence, la sentinelle signale au loin sa venue, tout le maquis est en liesse. Il arrive, avec sa démarche souple et balancée de suiveur de pistes, les mains largement tendues, car avec sa large poignée de main c'est tout son cœur qu'il nous donne. Aussitôt on l'assaille de questions. Il répond à tout et à tous.

Maître il a conquis aussi les cœurs de rudes paysans de la vallée de l'Asse qui l'hébergent au cours de ses incessantes missions. Chez eux, il est attendu avec la même joie et la même impatience que là-haut au maquis. Il arrive souriant, s'assied à la table de famille en toute simplicité, il a un mot aimable pour chacun, se préoccupe des travaux des champs, de la rentrée des récoltes, garde le montard sur les bras pendant que la ménagère trempe la soupe. On tremble pour lui dans l'humble chaumière lorsque tarde sa venue. « Nous n'avons pas vu Manfred depuis longtemps. Pourvu qu'il ne lui soit rien arrivé », dit-on.

Et tout Fort-de-France et toute la résistance de la Vallée de l'Asse ne forment avec lui qu'une seule et même âme.

MANFRED sait que nous vivons la plus grande des révolutions, il sent qu'un monde nouveau est en devenir et il veut contribuer à le modeler avec ses larges mains de bâtisseur. Il ne doute pas que dans le terrible creuset du maquis et de la résistance bouillonne le pur métal avec lequel se forgera l'armure d'une France nouvelle. Et ce sont de longues discussions sur tous les problèmes de demain qui sont instaurées au maquis. Il y apporte sa vaste culture, sa vive intelligence, son sens de la mesure et de la clarté, sa belle franchise. Tous ses loisirs, quand il en a, sont consacrés à sa culture personnelle. Il lit, se documente et arrive au rendez-vous un livre sous le bras et le pistolet à la ceinture.

Il a la certitude que de la dure épreuve du maquis se forme l'âme d'une armée nouvelle éprise de progrès et de justice sociale autant que d'amour de la Patrie. Les vieux cadres de l'ancienne ont craqué de toutes parts, les vieilles formules sont périmées. Elle a besoin de chefs nouveaux. Profondément convaincu de l'importance du rôle social de l'officier, il est prêt à jouer ce rôle dans la crise actuelle, à prendre ses responsabilités.

(à suivre)

Qu'avait-il donc de si spécial, notre Chef ? Je n'ai jamais pu le déterminer avec exactitude. Autrefois dans mon enfance, la tête farcie de romans de Dumas, je me représentais la France comme un pays peuplé de gens extraordinaires, que je ne risquais pas de rencontrer dans mon Moscou natal, image rose qui s'est évanouie au contact de la réalité en me laissant une grosse déception. Maintenant, adulte, j'ai retrouvé la France de mon enfance sous les traits colorés de ce martiniquais.

Il était jeune, beau, intelligent, courageux, magnanime, comme les héros d'Alexandre Dumas. Après quelques heures passées avec lui on souhaitait son affection et son estime. Avec quelques mots, quelques gestes amicaux, il arrivait à faire des gens venus de n'importe où, sinon des héros, du moins des êtres prêts à risquer leur vie pour les autres.

Comment y réussissait-il ? Quand j'ai essayé de l'imiter, j'ai eu comme résultat qu'un bon soldat a quitté son poste sous prétexte qu'un canon tirait sur lui. J'ai dû saisir

une mitrailleuse et simuler la fureur pour l'y faire revenir. Plus tard, dans la vie civile, malgré tous mes efforts, je ne suis jamais arrivé à obtenir les résultats que je voulais, sans prendre mes distances et sans me faire craindre par ceux que j'avais à commander. Manfred était unique, je n'ai jamais rencontré un autre homme comme lui et le charme avec lequel il agissait sur nous avait quelque chose de magnétique.

Fort de France

Manfred et ses hommes. Témoignages

Trebiani O'Curti, dit Freddy.

« Je l'ai rencontré pour la première fois sur la place de Mézel, J'ai vu un grand malabar. Un officier français. Noir. Moi j'étais un petit paysan qui voulait se battre. Déjà j'avais été pris, je m'étais évadé, j'avais compris ce qu'était la résistance : une toile d'araignée qui couvrait toute la France...Mais les militaires je m'en méfiais. Les ordres, la discipline, la raideur des gradés, j'en avais peur.

Il est venu vers nous. C'était étonnant la facilité avec laquelle il parlait aux petites gens. Il nous a serré la main, tout content. Il nous a dit : « je suis votre chef , mes enfants. Venez, on va boire un coup. »

Il est le chef en même temps que, comme dans son enfance, le frère aîné. Responsable de ces « enfants perdus », comme disait Sarrazac, dont il devait faire des guerriers. Son autorité basée sur la simplicité des rapports n'était jamais distante et jamais ressentie comme injustifiée. C'est le rapport de chef à subordonné tel que le définit Sarrazac et le contraire du fameux article 1 de la discipline militaire.

La survie d'un résistant clandestin était de 6 mois, la survie d'un maquis découvert, très courte. Il fut donc convenu à Londres que, pour ne pas le décimer inutilement, l'ordre de soulèvement sera donné juste avant le débarquement et uniquement dans la région de celui-ci. Pourquoi alors avoir formé et armé les maquis longtemps à l'avance ?... Mais parce qu'on ne fabrique pas un "guerillero" en 24 heures. Il faut une préparation physique et militaire et, surtout un endurcissement moral qui ne peut être obtenu que par des mois de vie dans un état d'alerte et de danger permanent.

Le Maquis Fort-de-France.

1) Naissance du Maquis.

Nous sommes en février 1944. Les trois membres de l'équipe volante d'instruction tiennent conseil dans la salle familière de l'Hôtel Pascal à Barrême. Ils sentent que la Libération approche et ils veulent y participer efficacement : un nouveau Maquis sera donc créé à Barrême avec le concours de Marcel et René Pascal, les fidèles et dévoués amis de la Résistance, sous l'égide du capitaine Manfred, le chef du secteur, tant apprécié par tous, qui en facilitera le recrutement. Une filière est mise au point qui conduira à l'Hôtel Pascal et chacun des membres de l'ancienne équipe volante d'instruction se propose de recruter, de son côté, par les amis et connaissances, des volontaires pour la lutte de la Libération.

... L'Hôtel Pascal à Barrême, c'est un hôtel comme les autres, un hôtel de routiers au cœur du village, mais, depuis la mi-43, il est un point de chute très sûr pour les Maquisards.

Il y a là le patriarche, le vieux père Pascal qui a eu de nombreux enfants et qui a passé la main à son fils Marcel, le cadet, celui qui assurera la pérennité de l'hôtel. Il y a la maman, excellente cuisinière que l'on voit matin et soir derrière ses fourneaux. Il y a Louis, l'aîné des fils, actif, discret, qui fait le commissionnaire mais vit à l'hôtel. Il y a surtout Marcel et René, les plus jeunes des enfants Pascal qui vont se consacrer, corps et âme, à la Résistance, assurant les liaisons, soutenant les Maquisards en les ravitaillant, en les informant et en les cachant, payant constamment de leur personne pour maintenir le moral des gars du Maquis Fort-de-France et pour renforcer

l'efficacité de son action. Notre fidèle, notre bon camarade Marcel donnera sa vie le 11 juin 1944, lors du premier combat pour la Libération.

Drakkar, Flamand, Hervé (alias Gaillard), c'est une équipe unie, homogène, résolue, qui veut combattre l'occupant, les armes à la main, avec le concours de volontaires, animés d'un idéal, qui ont accepté d'avance de donner, le cas échéant, leur vie pour que se retrouve une France Libre.

Au cours de cette réunion de la mi-février 1944, la création du Maquis est décidée. Il s'appellera « Fort-de-France » en hommage au chef du secteur de la Résistance, Manfred (Gérard Pierre Rose) originaire de la Martinique et pour rappeler qu'une ville lointaine porte un nom prédestiné : « Fort-de-France », c'est un bastion de la France ; le nouveau Maquis veut en être un en terre des Alpes.

La répartition des tâches entre les membres de l'équipe volante d'instruction se fait sans difficulté : Drakkar prendra le commandement du Maquis Fort-de-France et, du fait de son origine, en assurera la formation ; Flamand l'assistera pour l'organisation pratique du camp. Hervé assurera les missions extérieures et les coups de mains (C.D.M.).

Le 25 février, les premières recrues au nombre de trois : Louis, Yves et Rossi, s'installent à la Haute-Melle (il y a la Basse et la Haute-Melle distantes de 900 mètres) haut-lieu de la Résistance, à 3 h de marche de Barrême, dans un vallon de 1 000 m d'altitude, flanqué de quelques maisons de bergers qui y logent en période de transhumance.

La terre y est pauvre, la végétation rare, faite de prunelliers, de genêts. De place en place, quelques bouquets d'arbres assurent un minimum d'ombre. Les ruisseaux et sources y sont abondants et donnent une eau limpide et fraîche, quelle que soit la période de l'année.

Le 1^{er} mars 1944, grâce à l'intervention de Manfred, le Maquis Fort-de-France compte 10 membres et le 15 mars 44, cela fait déjà plus de deux sizaines ! Or, la sizaine au Maquis est l'unité la plus mobile et la plus efficace pour les actions d'embuscade.

Les débuts au camp de la Haute-Melle sont difficiles : le matériel de cuisine et de couchage manque. La neige tombe en abondance et la température descend chaque nuit au-dessous de zéro. Le cantonnement est sommaire : une vieille maison de trois pièces avec grange au premier, abandonnée depuis longtemps, dont les murs ont été rongés par le temps et laissent fil-

trer le vent glacial. Les portes sont pourries et ferment mal. Il faut bien se contenter de cet abri de fortune et s'organiser.

Les Maquisards vont s'employer à boucher les fissures, à renforcer les portes, à réparer la vieille cuisinière, utilisée deux mois l'an par les bergers. Ils répareront également le toit de tuiles et consolideront la charpente aux poutres rongées par les insectes. Ils aménagent enfin leurs « dortoirs » en étalant le foin dans des bat-flancs et en confectionnant des couvertures remplies de paille pour une meilleure protection la nuit.

4) La vie quotidienne à la Haute-Melle.

Au camp, l'entraînement a repris de plus belle après la « confortable » installation de la Haute-Melle.

A 7 heures, le clairon de Matelot sonne le réveil, les hommes grognent, s'étirent, baillent affreusement. Un coup de sifflet et tous se précipitent sur le terrain pour la séance matinale de décrassage : exercices d'assouplissement, marches diverses, courses, sauts, lancers de pierres, levers-porters se succèdent pendant une trentaine de minutes. A 7 h 30, c'est le débarbouillage à la source, puis le jus préparé à la turque par Matelot. Les demi-boules de pain sont prêtes. Chacun reçoit la sienne à la volée et s'installe pour le petit déjeuner.

La table est faite de portes posées sur quatre piquets plantés en terre et des bancs de notre fabrication l'entourent. Les jours de « gala », nous avons en plus du jus, les gâteaux que Matelot a préparés la veille, du miel et de la confiture.

Aussitôt le petit déjeuner terminé, une sizaine part aux diverses corvées — bois, eau, vaisselle — et un sac de patates est apporté sur la table. Les épluches commencent. Notre devise est « travail joyeux, loisirs laborieux ». On rit, on chante en chœur dans un indescriptible chahut. La complainte varie suivant l'humeur du jour : grivoise, sentimentale, patriotique. Le répertoire du camp est abondant et tous les gars reprennent ensemble le refrain.

Mattei nous régale de sa voix de baryton :

Ah ! Ah ! Petrouchka

Quel régal ce sera là !

Charly a un penchant pour « Nini peau de chien » qu'il chante avec son accent canaille de faubourien.

Duroc nous ressasse le « Meeting du métropolitain ».

Puis s'élèvent les voix graves de Manfred, Hervé, Gaston et un souffle de patriotisme passe sur le camp :

... Par delà les fusillades

La Liberté nous attend.

La corvée de patates terminée, on se disperse aussitôt. L'entraînement du matin commence avec Hervé et Gaston : exercices théoriques et pratiques, déplacements sur le terrain, parcours du combattant. Tout y passe jusqu'à 11 h 30 : les volontaires doivent être en parfaite forme. Il faut voir se débattre avec plus ou moins de facilité les vétérans Mattei (Mieseroff), Basque et les plus jeunes, Hubert, Antoine venus de l'Ecole de Navigation de Marseille.

Mais que disait Sarrazac ? « *Les rapines devront être strictement interdites par les chefs d'équipe ou de groupes. Tout homme qui s'en rendrait coupable sera chassé du groupe. Cependant les chefs de groupe pourront recourir à l'emploi de bons de réquisition. Ces bons, d'un modèle unique pour toute la France seront remis aux chefs de groupe par les commandants départementaux. Nous avons demandé à la BBC de faire savoir au public que ces bons seront après la guerre honorés par le gouvernement de la République.* » Mais il s'agit là uniquement de ravitaillement en nourriture et non de nos drogues douces, auxquelles Sarrazac ne pensait même pas..

Sarrazac conseillait de « *consacrer une demi-journée à des travaux bénévoles au profit des paysans, qu'ils aient ou non accueilli des réfractaires.* » :« *c'est dans la mesure où les réfractaires auront rendu aux paysans d'innombrables et menus services qu'ils pourront attendre d'eux en retour des avantages plus précieux (ravitaillement, prêt d'outils, moyens de transport etc.)* »

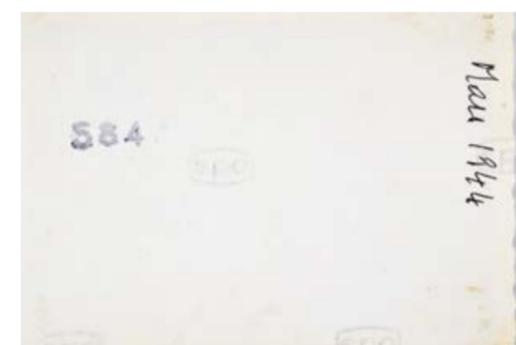




ARCH. DÉP AHP, 70 FI 388, FONDS DELOBEAU, SANS TITRE.



ARCH. DÉP AHP, 70 FI 396-397, FONDS DELOBEAU, RÉCUPÉRATION D'UN CONTAINER.





ARCH. DÉP AHP, 70 FI 93, FONDS DELOBEAU, SANS DATE.



Entraînement Le Velle
15 Mars 44
584

ARCH. DÉP AHP, 70 FI 390-391, FONDS DELOBEAU, MAIS 1944.



Le chant du marquis Fort-de-France

*Il est sur la territoriale de France
Un type nouveau de hors-la-loi, de hors-la-loi.
Gars du marquis, tu as de la chance
Car le pays compte sur toi.
Oui mais pour être volontaire
Il faut être vraiment mordu
On nous traite de réfractaires
La revanche est notre vertu
Les autres s'en fout' mais pas nous, mais pas nous.
En marchant dans la montagne
Méfie-toi oui méfie-toi
Car le danger t'accompagne
Devant toi, derrière toi.
De l'Artois à la Lorraine
Du Jura jusqu'aux Cévennes
Sac au dos dans la bruyère
Nous marchons volontaires.*

Renée Gibelin

Comment avez-vous commencé à aider les maquisards ?

Un beau jour, mes frères m'ont annoncé qu'un groupe de jeunes gens devait arriver le soir même avec leur matériel. Et le lundi de Pentecôte, ce sont en fait les troupes italiennes qui sont venues occuper Barrême. Leur PC radio était juste à côté de l'hôtel. Moi, apparemment innocente, je leur posais des questions, faisant mine de ne pas savoir ni comprendre ce qui se passait. Par exemple, je leur demandais ce qu'ils faisaient, où ils avaient l'intention d'aller. Ils me répondaient qu'ils venaient surveiller les routes et les terroristes (c'était de cette manière qu'étaient désignés les résistants). Mais les Italiens, c'étaient des rigolos. J'arrivais à leur soutirer des renseignements tels que les endroits où ils n'avaient pas posté de patrouilles. Les résistants pouvaient donc circuler à pied sans rencontrer personne.

Et, au mois de juin 1943, **Stéphane** arrive. C'est la mise en place du service Périclès, l'école régionale des cadres près de Barrême.

Mes frères mobilisés et découragés sont revenus à Barrême peu de temps après l'arrivée de **Stéphane**.

Et c'est de cette manière que j'ai, pour ainsi dire, intégré la Résistance. Seuls les paysans n'étaient pas réquisitionnés, car ils

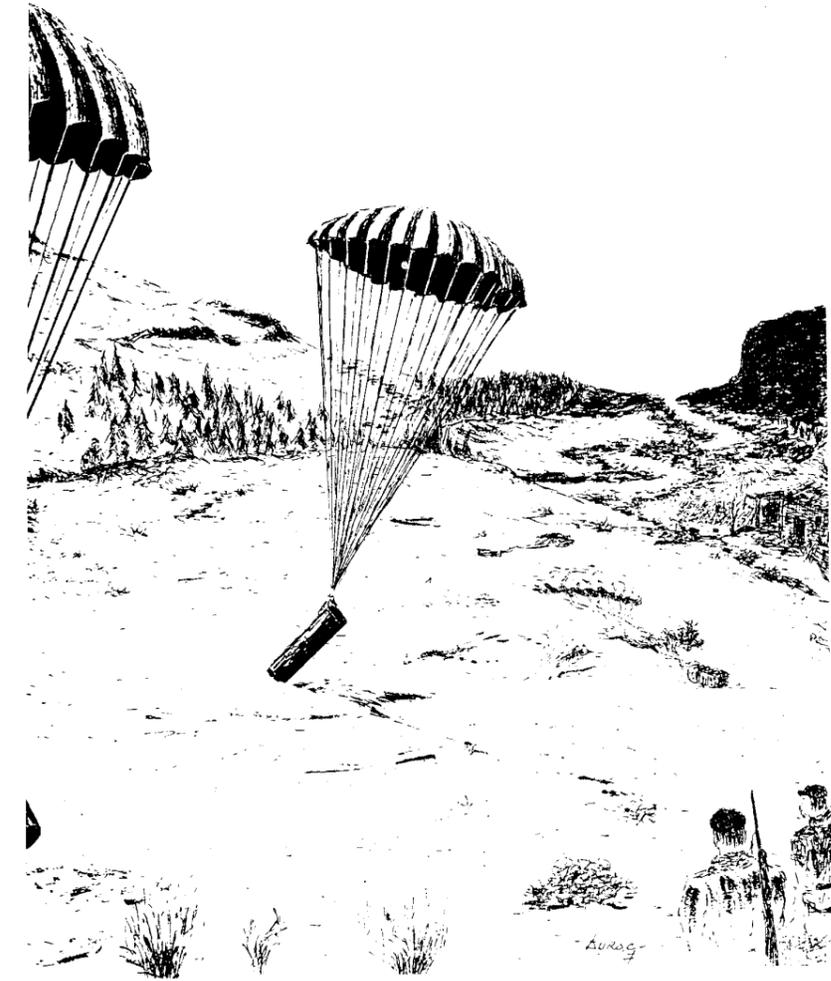
devaient rester pour travailler la terre. La majorité du maquis a été mobilisée lors de l'arrivée de l'école régionale des cadres. L'hôtel avait le grand avantage de représenter un endroit de passage important. Toutes les organisations passaient leur ravitaillement pour le maquis Fort-de-France au moins deux fois par semaine, et tout transitait par l'hôtel.

Le berger du village d'Ourgeas, Hermelin, s'occupait, à lui seul, d'acheminer le ravitaillement de l'hôtel à l'endroit où se trouvaient les résistants. Deux fois par semaine, il venait chercher le chargement à l'hôtel et partait à dos d'âne. Tout le monde à Barrême le savait, même aux alentours, les gens étaient au courant mais personne ne disait rien. Un jour, le chef cherchait un terrain de parachutage. Ce parachutage regroupait deux organisations distinctes. Pour communiquer, une radio était nécessaire. Alors, il a décidé de la cacher dans la remise située derrière l'hôtel.

En fait, toutes ces circulations d'informations, ces ravitaillements, la Résistance elle-même se faisaient discrètement, sans faire de bruit.

Et moi, je cachais simplement les uniformes et les carnets de notes de Manfred. Je n'aimais pas trop laisser tout ça à l'hôtel à cause du va-et-vient permanent. Je préférais tout emmener chez moi.

Dans la nuit du 4 au 5 mars, un parachutage est attendu à la Haute-Melle organisé par le commandant Pierre (Pierre Renoir) et Jean-Claude du groupe Buckmaster avec le message : « Le pont est voûté ». Le terrain est balisé en temps voulu par des foyers qui s'allumeront dès le bruit du moteur de l'avion. Tous les Maquisards sont en position sauf deux hommes préposés à la garde des prisonniers auxquels on a, par précaution, enlevé les chaussures et il y a parmi nous Marcel et Louis Pascal, les frères Isnard et Garron, le coiffeur du Maquis, venus de Barrême.



Un parachutage, enfin !...

Ça y est, on entend le ronronnement du « taxi ». Le code r lampe électrique, « 3 V » successifs, est projeté vers le ciel le guetteur doit être à l'affût. L'avion passe au-dessus du rain. L'appel est constamment répété par une nuit de plein air de lune, froide et pure. Avec la neige qui est tombée pendant 48 h, les versants de la Haute-Melle sont revêtus d'un ais manteau de neige.

L'avion repasse... Soudain, des corolles apparaissent dans ciel... trois, quatre, cinq parachutes s'ouvrent et... soudain, le bruit de tonnerre retentit... les hommes proches des foyers sont jetés à terre... c'est un container qui a explosé au sol, le parachute ne s'étant pas ouvert. La neige est soufflée dans un rayon de 100 m, mais il n'y a heureusement aucun blessé.

Le débarquement et les embuscades.

1) *L'annonce du débarquement.*

Le matin du 6 juin au petit-déjeuner, le grand Félix annonce : « Je crois avoir entendu que le débarquement a eu lieu quelque part, mais je n'en suis pas absolument sûr, car l'émission était passablement brouillée. » Notre réaction est mitigée. Que de fois, notre espoir a été déçu ! Cependant, deux hommes vont se relayer à l'écoute.

A 11 h, des cris stridents interrompent la séance d'entraînement.

« Ça y est les gars, ça y est, les alliés ont débarqué en Normandie. Ils ont débarqué ce matin à l'aube sur les plages. »

Une vague de délire s'empare des hommes. On hurle, on trépigne, on gesticule, on pousse des hourras. Chacun, à sa façon, laisse déborder sa joie et son émotion. La Marseillaise est aussitôt entonnée par tout le Maquis.

On s'interroge, on s'interpelle, on fait toutes sortes de suppositions sur l'action qui va être entreprise.

« Le débarquement en Méditerranée ne tardera pas », dit un Maquisard. « T'emballe pas », lui répond un autre. « Faudrait voir d'abord. »

Manfred, parti en mission d'instruction dans la vallée de l'Asse, ne rentrera que le soir à la nuit tombante. Il ne sait rien, mais à distance, se rend compte qu'un événement important agite le camp. On lui crie : « C'est le débarquement ! C'est le débarquement ! »

Chacun veut expliquer, lui dire ce qui se passe, ce qu'il a entendu.

« Bien, bien », dit Manfred laconiquement. « Rassemblement en armes dans un quart d'heure. »

Les armes sont prêtes depuis longtemps, car chacun s'est appliqué à graisser et à astiquer son arme individuelle ou son F.M. — Manfred nous harangue et se présente :

« Désormais, vous aurez comme chef le lieutenant Gérard Pierre Rose du 22^e R.I.C. (Régiment d'Infanterie Coloniale).

« Finis l'anonymat et les noms de guerre, finis les coups de tabac et les menues expéditions. Dorénavant, nous allons nous battre et harceler l'Allemand. Je compte sur vous tous. »

Avant la tombée de la nuit, Manfred quitte le camp de la Haute-Melle pour prendre contact avec les responsables de la résistance dans les communes de la vallée de l'Asse. Il donne des instructions à Hervé pour que le Maquis se tienne prêt à faire mouvement à la première directive.

La journée du 7 juin se passe en préparatifs fébriles. Les paquetages sont révisés, les vêtements contrôlés ; les armes et munitions sont sorties des caches ainsi que le plastic, le cordon Bickfort, les boîtes de détonateurs. Les fusils Remington et Kirov, entourés de bandelettes comme des momies égyptiennes sont dégraissés à l'eau chaude, puis minutieusement essuyés. Les annales de secteur, fruit des observations de Manfred donnent les informations suivantes pour les 8 et 9 juin :

2) *Les carnets du capitaine Pierre Rose (Manfred).*

— 8 juin :

Rentrée à Barrême, grande effervescence. Les F.T.P. bougent. Ils annoncent une mobilisation générale de la jeunesse pour la nuit. L'ordre d'entrée en action serait-il arrivé ? Décidé à ne pas me laisser déborder, je prends la résolution de descendre le camp à proximité immédiate de Barrême pour être à même d'agir au moindre signe de Charles (le capitaine responsable des opérations), car je sais que la minute approche.

— 9 juin :

Laurent et Félix avec le noyau de nouveaux gardent le camp, assurent la réception des volontaires, sont à même d'organiser un parachutage attendu.

Du 5 au 18 juillet, aucun convoi allemand ne s'aventurera plus sur la Route Napoléon entre Digne et Barrême. Mais, le 17 juillet, nous apprenons que les Allemands font d'importants préparatifs pour tenter une vaste opération répressive contre les Maquis.

Fort-de-France renforcé est venu prendre position non loin de Barrême à la Barre d'Auran. Manfred qui pressent un proche débarquement en Méditerranée redouble d'activité. On le voit partout à Mezel, à Barrême, à Tartonne, sur le plateau de

St-Jeannet où on poursuit les parachutages la nuit. Un stupide accident de moto vient le paralyser en pleine action. Il a une fêlure d'un os du pied et il doit se reposer à Tartonne chez des amis.

Léon, le toubib, est venu le soigner et lui a conseillé le repos pendant une quinzaine au moins. Hélas, les événements se précipitent. L'état-major des M.U.R. (18 résistants) vient d'être pris dans un traquenard à Oraison. Dès que Manfred connaît l'événement, il redescend, chaussé d'espadrilles vers la vallée de l'Asse pour rétablir les liaisons et les contacts indispensables. Il est à Mezel le 17 juillet au soir, mais il ne doit pas en principe coucher dans la commune. Il attend un agent de liaison qui tarde. A minuit, ses hôtes lui conseillent de dormir sur place, ce qu'il accepte, compte tenu de son état.

Le 18 juillet au matin, malheureusement, une colonne allemande cerne le village de Mezel au petit jour, à la recherche du chef de secteur (Manfred) qui a été dénoncé. Comme Manfred ne veut pas être trouvé chez ses hôtes, il se cache dans les toilettes du village où il sera arrêté et emmené par les Allemands sur la place de Mezel.

Le capitaine de réserve Arnoux, lui-même arrêté dans la commune, se trouve déjà sur place et semble avoir été brutalisé par les Allemands qui l'interrogent. Manfred et lui-même sont frappés violemment par leurs geôliers qui veulent savoir où sont cantonnés les Maquisards. Manfred répond avec la distinction et la dignité que chacun lui connaissait : « N'insistez pas, Messieurs, un officier français de l'armée noire ne parle jamais ». Manfred est alors attaché, bras collés au corps et hissé sur un camion où ont été également emmenés Mme Pin et Max Pin, la femme et le fils du chef de sous-secteur de la Résistance. Le convoi allemand a déjà interpellé et arrêté en cours de route quatre autres personnes dont Lapin (René Valentini), le frère d'Hervé.

De Mezel, les Allemands vont gagner Barrême en deux colonnes, la première forte de quinze camions suivra la Route Napoléon via Chabrières et Norante, la seconde pedestre prendra le chemin des cimes via le Poil et la Haute-Melle. Enfin, une 3^e colonne allemande est partie de Digne via le col de la Cine et Clumanc et doit atteindre Barrême pendant qu'une quatrième colonne converge vers ce carrefour à partir de Castellane. Cinq mille soldats allemands participent à cette opération de grande envergure qui a pour objectif de maintenir une libre circulation sur la Route Napoléon entre Nice et Digne.

A Chabrières, Laurent, le doyen, est chez lui, où il se fait soigner, lorsque les soldats de la Wehrmacht arrivent. Sa femme lui dit : « Assieds-toi et mange. » Un Allemand surgit à la porte, suant, couvert de poussière et présente un tract rédigé en français où il est écrit que la Wehrmacht n'en veut pas à la population mais recherche seulement les terroristes.

Mme Bellon salue en allemand et propose à l'Allemand de s'asseoir. Elle lui offre à boire. L'Allemand est surpris. Il le sera plus lorsque Mme Bellon lui dira placidement : « Vous êtes poméranien ». Mme Bellon est d'origine tchèque et elle a vécu en Allemagne. Finalement, le soldat apaisé promet de revenir lorsque ses supérieurs auront déjeuné.

Sur la route, entre Chabrières et Norante, le convoi allemand essuie quelques coups de feu tirés par un groupe de F.T.P. Aussitôt le commandant fait descendre deux prisonniers qui sont abattus immédiatement. A la Barre d'Auran, entre Norante et Barrême, le groupe Hervé fort de trois sizaines, est en position depuis plusieurs jours. Lorsque la colonne allemande est suffisamment engagée sur la longue ligne droite qui suit la barre, le feu est déclenché simultanément par les trois fusils mitrailleurs des sizaines. Les soldats qui précédaient le convoi en file indienne sont fauchés ou cherchent à se cacher. La voiture des officiers est clouée au sol dès la première rafale. Les camions qui suivent, sont, eux-mêmes, pris comme cibles de tir et abondamment arrosés. Les soldats comme aux Clues de Chabrières essayent de s'échapper et de se terrer dans les fossés. Le commandant du convoi donne l'ordre, en mesure de représailles, d'abattre sur la voie ferrée Manfred et Arnoux. Sur l'ordre des Allemands, leurs corps resteront là quatre jours, avant qu'il soit possible de les enterrer convenablement.

Criminel de guerre le capitaine Staudacher est condamné à mort PAR LE TRIBUNAL MILITAIRE DE MARSEILLE

Marseille, 2 Août.
Au Palais du Tribunal de commerce, le Tribunal militaire de la XV^e région spécialement constitué, a jugé un criminel de guerre, le capitaine allemand Karl Staudacher.

Un nombreux public a assisté aux débats, que présidait le colonel Courville. Le capitaine Batigne occupait le siège du gouvernement et M^r Derrouseaux, désigné d'office, assurait la défense de l'inculpé.

Après la prestation de serment des nouveaux juges, le président procède à l'interrogatoire de l'accusé. Cette formalité, compliquée par l'intervention d'un interprète va durer plus de deux heures.

Staudacher, âgé de 51 ans, est un petit homme sec, portant des lunettes d'écaillé. Il a plutôt l'air d'un adjudant de carrière que d'un officier.

Voici les principaux faits qui lui sont reprochés par l'accusation, faits qu'il reconnaît en grande partie : Le 18 juillet 1944, à Mézel, les Allemands, sous la conduite de l'inculpé, arrêtent les capitaines Manfred et Arnoux, qui

L'inculpé ne nie pas ses terribles accusations, mais il déclare qu'il n'a fait qu'exécuter les ordres de ses supérieurs. Les maquisards étant considérés par les nazis comme des francs-tireurs, devaient être impitoyablement abattus et leurs biens pillés et incendiés.

C'est d'abord l'émouvante plaidoirie de Mme Arnoux, veuve du capitaine Arnoux. Elle affirme que son mari a été sauvagement battu par l'accusé. Elle déclare que tout ce qui avait quelque valeur chez elle a été emporté par les soldats feldgrau.

Mme Pin, une mercière de Mézel, qui avait été emmenée avec son fils dans le même convoi que les deux capitaines, donne d'intéressants détails sur les circonstances de leur double exécution.

Puis le capitaine Littmann, le fils fait une longue déposition pour relater l'activité de son père, qui avait été chargé de la liaison entre le maquis alpin et les réfractaires italiens. Il déclare qu'au moment où il fut fait prisonnier son père était en civil et sans arme.

On entend ensuite le lieutenant Valléras, MM. Segond et Daumas, deux



Staudacher, assis entre ses gardes de corps, écoute la plaidoirie de son défenseur. (Photo « Le Provençal »).

dirigent le maquis des Basses-Alpes. L'habitation du capitaine Arnoux, après avoir été pillée, est incendiée. Arnoux est brutalisé par Staudacher, puis on le fait monter dans un fourgon aux côtés de son camarade Manfred. En cours de route, le convoi allemand ayant été attaqué par des maquisards, les deux officiers français sont abattus à coups de revolver.

Staudacher prétend qu'étant en tête du convoi et le fourgon en queue, il n'a pas eu connaissance de ces exécutions, qui auraient été ordonnées et commises par des membres de la Gestapo.

Autre affaire, toute aussi grave : le 30 juillet, l'inculpé commande une expédition contre le village de Prads et les hameaux d'Eaux-Chaudes et de La Javie. Après l'attaque d'une ferme, deux officiers américains qui avaient été parachutés dans la région et six résistants français restent aux mains des Allemands. Le colonel Fruchier et Pascal, deux de ces patriotes, qui ont été blessés au cours de l'opération, sont achevés sur place, sans jugement.

Tandis que les deux officiers américains sont envoyés dans un camp de prisonniers, les quatre patriotes français, le capitaine Littmann, Ricci, Berland et Guilbert, sont alignés dans un champ. Staudacher, selon les dires d'un témoin, aurait alors déclaré à ses hommes : « Fusillez-les. Pillez leurs bourses et brûlez-les ! »

Les quatre infortunés Français furent effectivement fusillés. Sur le cadavre du capitaine Littmann, on retrouva la trace de violence.

paysans, et la pittoresque déposition de M. Garcin, maire de Prads.

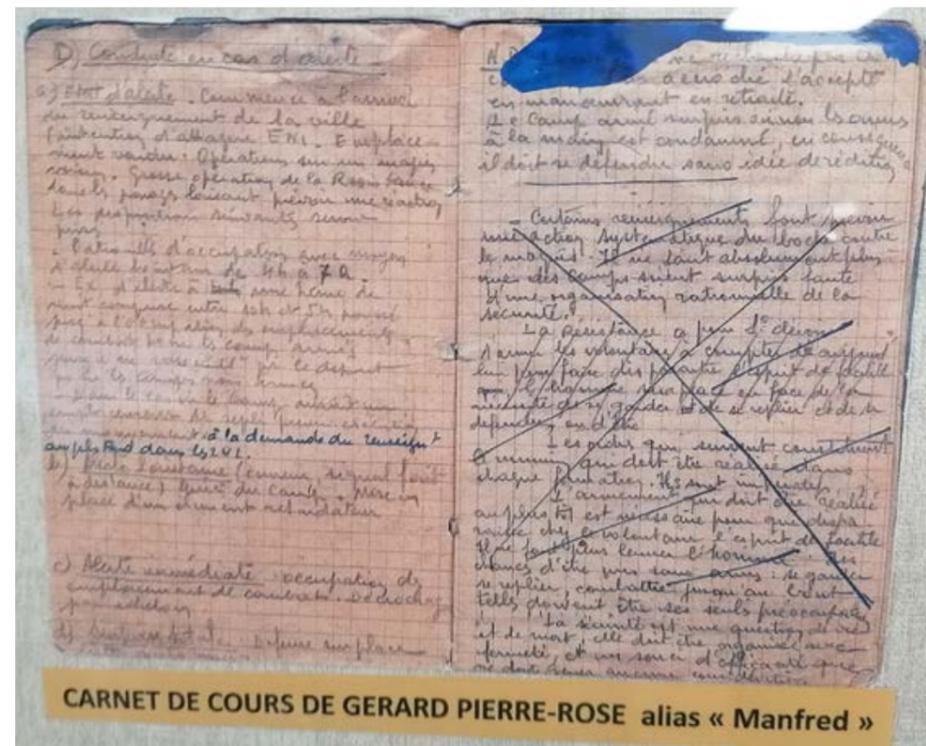
L'audience du matin est ensuite levée.

Les débats sont repris à 15 heures dans une atmosphère déprimante. Le capitaine Batigne, avec une chaude éloquence et une netteté remarquable, prononce un sévère, mais juste réquisitoire. Après un clair exposé des faits, le commissaire du gouvernement déclare d'une voix forte : « On ne peut pas considérer les F. F. I., qui étaient encadrés par des officiers et commandés par le général Koenig, comme des francs-tireurs. J'accuse le capitaine Karl Staudacher d'avoir assassiné quatre officiers de l'armée française. Ce n'est pas un fait de guerre : c'est un crime de droit commun ». Et, en terminant, l'éminent officier réclame la peine de mort, seule sentence juste.

La tâche de M^r Derrouseaux est ardue. Habilement il tente de démontrer que son client n'a fait qu'obéir aux ordres de ses chefs, les vrais responsables. Selon l'avocat, Staudacher n'est qu'un lampiste. Puis il cite divers textes pour définir si les actions des patriotes étaient ou non conformes aux lois internationales de la guerre.

Après une longue délibération du Tribunal, le président Courville donne lecture du jugement. Aux 49 questions posées, les juges ont répondu à la majorité 32 fois par oui et 17 fois par non. Staudacher est condamné à mort. C'est le châtiment que mérite le criminel de guerre.

C. R.



CARNET DE COURS DE GERARD PIERRE-ROSE alias « Manfred »



Un « refuge d'art » au lieu-dit Belon

Localement, les habitants désignent par « Belon » tout le secteur situé au nord du village de Draix sous le col de la Cèpe et cartographié depuis 1950 sous les noms de Belon et de Sévigné.

La matrice cadastrale napoléonienne nomme « Belon » le hameau dit du « Clot de Belon », ainsi que le Petit-Sevenier et le Gros-Cevenier, les bâtiments situés plus à l'est.

La Famille Martin, propriétaire des terres du quartier depuis 1920, donne parfois les noms de « Le Château » ou « Haut-Belon » pour désigner le hameau d'en haut, tandis qu'elle évoque le « Bas-Belon » pour leur bâtiment situé à Sévigné.

Dans le dossier de dommages de guerre établi après la Libération, un rapport d'expertise, daté du 26 septembre 1946, évalue les dégâts causés par l'attaque du 14 février 1944 à 82 % du bâtiment. Un courrier du délégué départemental du ministère de la Reconstruction, daté du 3 septembre 1948, présente la demande de report, souhaitée par la famille Martin, d'une partie de l'indemnité pour la reconstruction d'un immeuble à Chaudol (La Javie) plus au centre de l'exploitation familiale, le reste étant utilisé pour réparer leur bergerie. Un avis favorable est émis en 1948, sous réserve de conserver une bergerie à l'emplacement du bâtiment sinistré.

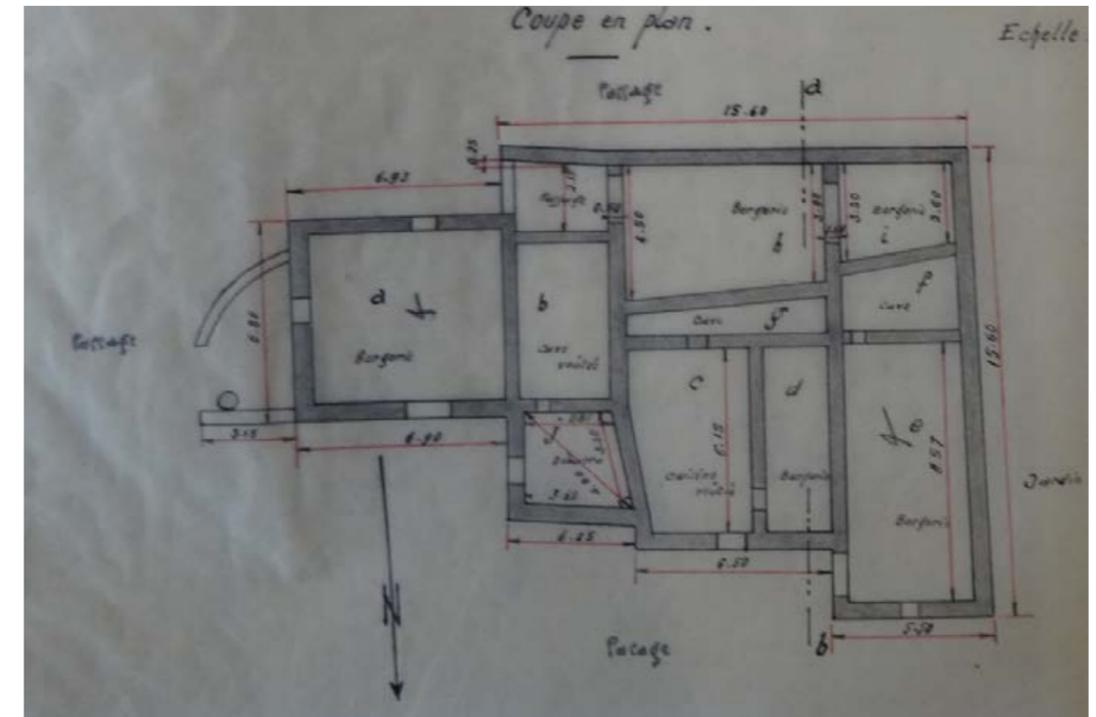
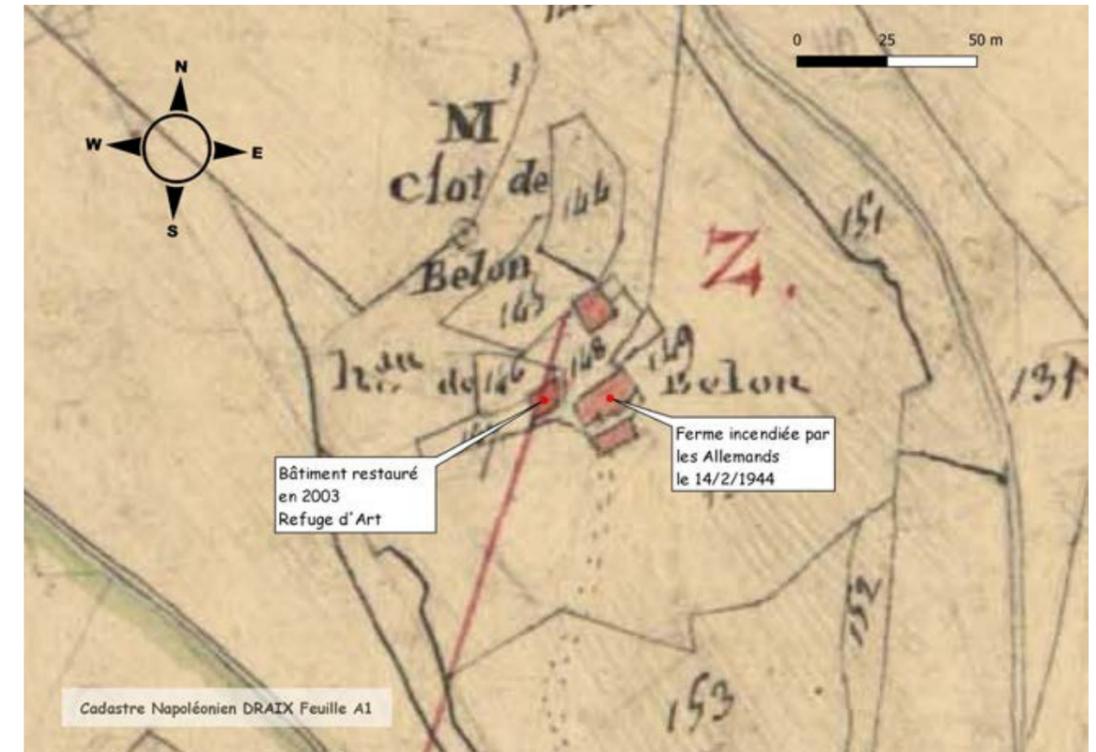
En 1951, deux mémoires de travaux exécutés sont présentés par M. Philippini, entrepreneur à La Javie. Le premier concerne la démolition complète du bâtiment de ferme incendié par les Allemands ; le second évoque la remise en état d'un immeuble d'habitation et pour un usage agricole au lieu-dit « Le Bellon ».

Très vraisemblablement, et compte-tenu de l'état du petit bâtiment restauré après 2003 pour servir de musée à l'œuvre d'Andy Goldsworthy, les travaux de 1951 n'ont pas été réalisés sur le bâtiment annexe du Haut-Belon mais sur celui de Sévigné (dit aussi Belon ou Bas-Belon), utilisé par la famille Martin pour son logement lors de la garde de son troupeau dans ce secteur. En effet, la ruine photographiée d'abord par Jean Garcin ne diffère guère du cliché de Josiane Leclerc en 2002 ou de celui d'Éric Klein en 2003.

Au début des années 2000, le musée Gassendi de la ville de Digne-les-Bains décide la création de neuf « refuges d'art », hébergements d'étape d'un itinéraire de randonnée de 150 kilomètres, créés par l'artiste écossais Andy Goldsworthy, une figure majeure du *Land art*, un mouvement né au milieu des années 1960 aux États-Unis et se caractérisant par des interventions sur un site naturel. Une œuvre est installée dans des sites et bâtiments abandonnés. À chaque fois, le bâtiment est tout d'abord restauré, comme l'est celui de Belon, aménagé à l'étage comme un véritable gîte d'étape, où les randonneurs peuvent se restaurer et passer la nuit.

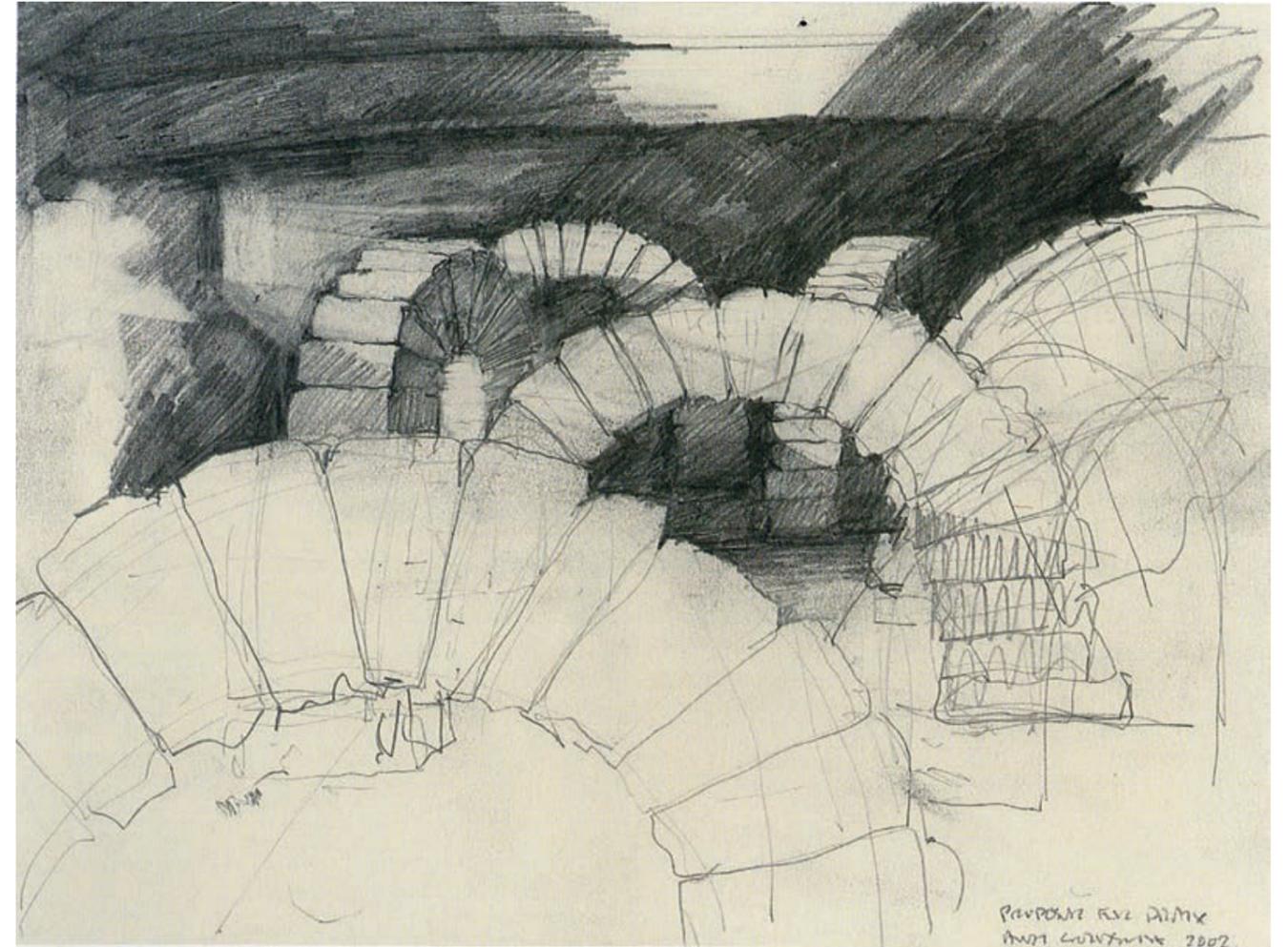
L'œuvre est située au rez-de-chaussée, dans l'ancienne bergerie. L'installation est constituée d'une dizaine d'arches enchevêtrées en pierre blanche, que l'on perçoit dans la pénombre. « Rien ne se devine de l'extérieur : une volonté d'Andy Goldsworthy pour rappeler la clandestinité de cette ferme, qui servit de centre de formation à la Résistance pendant la guerre. »¹.

¹ Arch. dép. AHP, Per 441, *Alpes magazine*, n°88, 2004, p. 96





ARCH. DÉP. AHP, 8 00 277, PHOTOGRAPHIE DE LA FERME BELON APRÈS LA GUERRE, *DE L'ARMISTICE À LA LIBÉRATION DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE*, 17 JUIN 1940 - 20 AOÛT 1944, 1985, P. 204.
 PHOTOGRAPHIE, BELON EN 2002, COLLECTION JOSIANE LECLERC.
 ARCH. DÉP. AHP, 8 06 195, PHOTOGRAPHIE DE LA RUINE DE BELON EN 2003, *REFUGES D'ART*, ANDY GOLDSWORTHY, MUSÉE GASSENDI, ÉDITIONS FARGE, 2006, P. 106.



ARCH. DÉP. AHP, 8 06 195, PROJET POUR LE REFUGE D'ART, DE LA FERME BELON, DESSIN AU FUSAIN, *REFUGES D'ART*, ANDY GOLDSWORTHY, MUSÉE GASSENDI, ÉDITIONS FARGE, 2006, P. 104.

Nous avons cité le travail de Goldsworthy lors de ses résidences près de Digne et le projet du Refuge d'Art qui en est le résultat. Ce projet souligne également le lien entre marche et refuge, mais aussi entre le paysage traversé et son histoire. Trois des lieux où Goldsworthy est intervenu sont des refuges aménagés : La Forest, Vieil Esclangon et la Ferme Belon. L'artiste a réalisé une sculpture dans chaque refuge, « une œuvre avec laquelle on vit pendant un peu de temps, avec laquelle on dort. »¹⁶² La distance des randonnées que proposent ce projet nécessite la mise en place de ces sites qui offrent un toit sur ce parcours artistique. C'est la Ferme Belon qui mérite ici notre attention. Comme on peut l'imaginer, les Alpes, autant que les Pyrénées, ont été marquées par l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale ; il y eut de nombreuses évasions et la Résistance fut très présente sur ce territoire. La Ferme Belon a participé à cette histoire en tant que lieu de formation des membres de la Résistance. Pour préserver la mémoire de ce lieu historique, la commune de Draix a d'abord restauré la ferme avant que le sculpteur ne vienne apporter une réponse artistique à cette mémoire. Goldsworthy s'est imprégné de cette histoire et du lieu avant d'intervenir au premier niveau du bâtiment. L'espace du premier niveau en dit long sur soi. C'est un sol de terre battu qui offre au toucher et à l'odorat la perception d'une mémoire enfouie dans la terre – enfouie comme ce premier niveau à semi enterré. La lumière peine à rentrer, ce qui a pour effet de créer une atmosphère de dissimulation qui renvoie aux caches des résistants. Dans cette ambiance terreuse et feutrée, l'artiste a choisi d'ériger une dizaine d'arches en calcaire blanc. Si les arches semblent être tapies sous le plafond bas du premier niveau, c'est que Goldsworthy a volontairement décidé que leur hauteur rejoindrait celle de la pièce. Ainsi, elles semblent se blottir sous le plafond de cet espace sombre tels les résistants qui se tapissent dans l'ombre. Elles se manifestent comme des spectres grâce à leur blancheur : « elles apparaîtront comme des fantômes architecturaux et leur nombre devra être suffisant pour communiquer à la pièce une impression de mouvement et de circulation. »¹⁶³ Les arches de Goldsworthy transmettent aussi l'idée de mouvement et de mobilité. Ce travail est une communion de l'idée de marche et de refuge.

¹⁶² A. Goldsworthy, propos recueillis sur le site du Refuge d'Art, <<http://www.refugedart.fr/musee-gassendi-digne-les-bains.php?rr=1348331299>>, (consulté le 29 novembre 2014).

¹⁶³ A. Goldsworthy, ibid., <<http://www.refugedart.fr/refuge-d-art.php?rr=1318261437&ar=2>>, (consulté le 29 novembre 2014)



14 FÉVRIER 1944, LA FIN DE L'ÉCOLE DES CADRES DE DRAIX

D'UN HAMEAU ABANDONNÉ
À UN LIEU D'ART ET DE MÉMOIRE

ARCHIVES4
DÉPARTEMENTALES

RÉALISATION DE LA PLAQUETTE

Textes et conception :

Sylvie Deroche, professeure d'histoire-géographie, enseignante mise à disposition au service éducatif des Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence

Recherches :

Sylvie Deroche
Lucie Chaillan et Bérangère Suzzoni,
médiatrices du service éducatif

Conception graphique :

Céline Gugliero, infographiste, service communication des Alpes de Haute-Provence

Relecture :

Jean-Christophe Labadie, directeur
Céline Bonnard, directrice-adjointe

Remerciements :

Mme Pascale Bonnafoux
Mme Marie-Hélène Estève, Amicale
du maquis Fort-de-France, et tous les
membres qui y ont contribué
M Francis Fallik
Mme Arlette Glacet, née Fallik
Mme Jeanne Gunset, née Martin
Mme Josiane Leclerc
M Claude Pelestor
M et Mme René Roux
M et Mme Marcel Segond

2 RUE DU TRÉLUS, 04000 DIGNE-LES-BAINS
TÉL : 04 92 36 75 00 / WWW.ARCHIVESO4.FR

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT